



Assemblée générale

Soixante-sixième session

79^e séance plénière

Jeudi 8 décembre 2011, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Quinlan (Australie),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 18 de l'ordre du jour (suite)

Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

Dialogue de haut niveau sur le financement du développement

M. Briens (France) : Je voudrais en premier lieu remercier le Président de l'Assemblée générale pour l'organisation de ce dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Cette réunion, à la fin de l'année 2011, revêt à nos yeux une importance particulière, pour trois raisons essentielles.

Premièrement, dans ce monde interdépendant, marqué par les instabilités macroéconomiques et une volatilité chronique, le développement est un axe majeur de la régulation de la mondialisation et de la coordination des politiques économiques en vue d'accélérer la croissance mondiale. C'est le message principal qu'a voulu porter le Groupe des Vingt (G-20) à Cannes. Le développement ne peut plus être considéré comme une politique isolée, avec ses instruments dédiés, mis en œuvre par un club de donateurs

restreints. Il est au contraire un élément clef de l'agenda économique international.

Cette année 2011 a été marquée par deux autres temps forts concernant la coopération pour le développement : d'abord, la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, en mai dernier à Istanbul. Elle a été l'occasion de décider d'un plan d'action pour la décennie à venir, visant le reclassement d'au moins la moitié des PMA. Le quatrième Forum sur l'efficacité de l'aide, ensuite, qui s'est tenu à Busan il y a quelques jours, a permis de poser les bases d'un nouveau partenariat pour le développement, élargi à l'ensemble des partenaires – donateurs du Comité de l'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pays émergents, secteur privé, milieu associatif – et dépassant l'agenda traditionnel de l'efficacité de l'aide, pour s'intéresser à l'efficacité du développement.

Au total, c'est le clivage traditionnel Nord-Sud qui est aujourd'hui dépassé. Dans une économie mondialisée, les trajectoires de développement se différencient, de nouvelles puissances économiques émergent et les pays en développement présentent des situations hétérogènes. Par ailleurs, des défis globaux apparaissent, qui appellent des réponses coordonnées. Enfin, clairement, les pays en développement s'affirment comme les nouveaux pôles de croissance. Il

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-62810 (F)



Merci de recycler

nous faut donc innover, au-delà des frontières et des instruments traditionnels de l'aide.

Deuxièmement, la France demeure attachée à l'esprit de Monterrey et de Doha et à sa vision intégrée du financement du développement, à condition de prendre la mesure des évolutions qui ont changé le monde durant les 10 dernières années, pour dessiner de nouvelles frontières de l'aide. La France promeut un développement inclusif, dont la mobilisation des ressources nationales reste le levier essentiel. La transparence des systèmes fiscaux et le renforcement des capacités nationales de collecte des taxes sont ici déterminants. De ce point de vue, la lutte contre les juridictions non coopératives est un élément essentiel.

L'aide publique au développement est un catalyseur indispensable, en particulier dans les pays les moins avancés, et l'objectif agréé de 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) demeure incontournable. Comme l'Assemblée le sait, malgré la crise, l'aide publique au développement (APD) française a atteint un niveau historique en 2010, en s'élevant à 0,5 % du PIB, ce qui représente près de 13 milliards de dollars, soit 10 % de l'APD mondiale. Et sur cette somme, 18 % va aux pays les moins avancés, soit près de 1,5 milliard de dollars. Mais ce n'est pas suffisant. Les pays en développement ont besoin de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles pour enclencher leur développement : celles émanant du secteur privé, de leurs échanges commerciaux et des transferts de fonds de migrants.

C'est la raison pour laquelle le G-20 a soutenu la croissance économique des pays en développement : en identifiant le manque d'infrastructures comme principal goulot d'étranglement en Afrique, en luttant contre la volatilité des prix alimentaires, en replaçant la recherche et l'innovation agricoles au cœur des préoccupations, en appelant à la mise en place de socles de protection sociale et au respect de standards favorisant les investissements dans les pays en développement créateurs de valeur ajoutée et d'emplois locaux, et en appelant à l'accès des plus vulnérables à la finance et à l'emploi.

Je donnerai un exemple. Les transferts de migrants constituent pour nombre de pays en développement une part importante de leurs revenus. Sur ce sujet, les pays du G-20 se sont engagés à contribuer à la réduction, d'ici à 2014, du coût global moyen des transferts d'argent des migrants. Celui-ci passera de 9 % environ aujourd'hui à 5 %, permettant

de rediriger chaque année plus de 15 milliards de dollars vers les familles restées au pays.

Dans ce contexte, les financements innovants doivent venir en complément des ressources existantes. Plus de 24 pays les utilisent déjà en complément de leur aide, pour disposer de financements pérennes et stables en mettant à contribution les activités ayant le plus profité de la mondialisation. Près de 6 milliards de dollars ont déjà été levés grâce aux financements innovants depuis 2006, alors pourquoi ne pas étendre ces bonnes pratiques? C'est là une des clefs immédiatement disponibles pour concrétiser le changement d'échelle qu'appellent de leurs vœux les Nations Unies.

L'Assemblée sait que la France plaide, avec le Secrétaire général de l'ONU et plusieurs autres partenaires, pour le mécanisme qui nous paraît le plus prometteur en volume et en impact : une microtaxe sur les transactions financières internationales, que tous les experts considèrent faisable d'un point de vue technique. Au-delà des pays qui se sont prononcés en faveur d'une taxe sur les transactions financières pour le développement à Cannes, une coalition de partenaires a vu le jour, notamment sous l'égide du groupe pilote, pour que cette ambition ne reste pas lettre morte. L'Assemblée peut être assurée que nous sommes déterminés à avancer en ce sens. Il est très important que les pays en développement fassent entendre leur voix sur cette question.

Enfin, dernier point, dans le contexte actuel de crise, nous devons rendre notre aide plus efficace. C'est tout le sens des initiatives de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide. La France se réjouit de l'accord atteint à Busan pour renforcer les engagements pris à Accra et Paris et pour mettre en place un nouveau partenariat global et inclusif pour le développement. Elle continuera de s'engager pour une aide moins fragmentée, plus transparente, avec en filigrane une gestion axée sur les impacts de l'aide sur le développement et la nécessité d'intervenir de façon différenciée selon les partenaires.

La réforme des activités opérationnelles de développement des Nations Unies, à travers l'initiative Unis dans l'action, participe également de cette volonté de rationalisation du déploiement de l'aide au cœur du système des Nations Unies, et nous devons nous en féliciter.

Le temps où le développement et son financement étaient un domaine réservé aux puissances du Groupe des Sept est révolu. Nous sommes à présent dans le

temps des responsabilités partagées. Le G-20 l'a affirmé en rappelant qu'il s'agit d'une préoccupation et d'un devoir pour tous les pays du G-20.

Je conclurai en insistant sur le rôle essentiel des Nations Unies pour un dialogue renouvelé sur les objectifs et les moyens du développement. Ce n'est qu'avec le concours de l'ensemble des États que nous pourrions répondre aux défis actuels du développement : atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), financer un développement durable, trouver les moyens de lutter contre le changement climatique. La Conférence Rio +20 en 2012 et l'examen des OMD en 2013 seront déterminants. Nous plaçons pour qu'ils innovent, y compris dans la déclaration finale, et en lien avec toutes les enceintes concernées par les enjeux de développement.

M^{me} Dunlop (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à dire à quel point nous sommes honorés d'être accompagnés à la présente séance de l'Assemblée générale par un membre du Congrès, Arnaldo Jordy, qui représente l'état brésilien du Pará, lequel est situé dans la région dite Amazonie légale. Parce qu'il vient de cette région, il suit avec un grand intérêt les débats et les initiatives sur le financement du développement.

Le Brésil se félicite de l'occasion que nous offre le cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement. À l'approche du dixième anniversaire du processus de financement du développement, l'année prochaine, il importe de regarder vers l'avenir, d'évaluer les problèmes qui se présentent et de réfléchir aux changements de cap qui seront nécessaires.

Le Brésil souscrit pleinement à la déclaration prononcée par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et il souhaite ajouter les observations suivantes à titre national.

Le Brésil considère le financement du développement comme un pilier fondamental des initiatives de développement. Nous sommes convaincus que ce processus demeure non seulement pertinent, mais également capital pour régler les problèmes de développement multiformes que connaît le monde aujourd'hui. Le financement du développement est un processus unique en son genre en ce qu'il reconnaît

qu'il est dans l'intérêt des pays en développement comme des pays développés de promouvoir une croissance sans exclusive, équitable et soutenue en vue d'éliminer la pauvreté et de favoriser le développement durable.

Alors que nous sommes aux prises avec la crise économique et financière actuelle, le cadre intégré adopté avec le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha fournit une plateforme utile en matière de coopération internationale sur les questions économiques et financières. L'ONU, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en collaboration avec le G-20, doivent montrer qu'ils mettent en œuvre des politiques cohérentes et solidaires pour combattre la crise efficacement et sans délai.

Le processus de financement du développement fournit un cadre global en vue de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Depuis Monterrey, les pays en développement ont accompli des progrès importants s'agissant de mobiliser des ressources nationales supplémentaires aux fins du développement. Guidés par l'impératif fondamental d'améliorer le niveau de vie de leur population et de promouvoir une meilleure qualité de vie, la plupart des pays en développement s'emploient activement à donner la priorité à des politiques en faveur de toutes les personnes pauvres et à des projets d'aide sociale, et ce, afin d'éliminer la pauvreté et la faim et de favoriser le développement durable.

Tout en convenant que le développement est principalement une responsabilité nationale, il importe de souligner que l'aide internationale est elle aussi capitale. À cet égard, l'aide publique au développement (APD) joue un rôle fondamental en complétant les ressources nationales mobilisées et en incitant les investissements privés à soutenir le développement. Nous constatons avec plaisir que le volume de l'APD a augmenté régulièrement ces dernières années pour atteindre un niveau record en 2010. Néanmoins, il demeure largement en deçà du niveau convenu à l'échelle internationale. Nous nous associons à la communauté internationale pour demander à nos partenaires des pays développés d'honorer pleinement leurs engagements en matière d'aide au développement, en particulier celui de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'APD.

Dix ans après le lancement du Cycle de Doha de l'OMC, les perspectives de mobiliser des ressources en faveur du développement grâce au commerce ne se sont pas pleinement concrétisées. L'élimination des subventions pour les exportations agricoles et la réduction sensible des mesures d'aide dans les pays développés, ainsi que l'ouverture des marchés restent globalement une promesse sans lendemain. Il n'est peut-être pas possible de s'entendre dans un proche avenir sur tous les volets de négociation du Programme de Doha pour le développement, mais il importe d'envoyer un message clair qui montre que nous allons de l'avant. Nous devons redoubler d'efforts pour garantir la réussite des négociations et réaffirmer le rôle de l'OMC dans la promotion de la libéralisation des échanges commerciaux, la lutte contre le protectionnisme et le suivi des flux d'aide internationale, tout en favorisant le développement.

La crise économique et financière a montré qu'il était essentiel d'améliorer la cohérence et l'homogénéité des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux à l'appui du développement. La réforme des institutions financières multilatérales doit se poursuivre en priorité afin que les pays en développement aient un rôle et une participation accrues dans ces institutions. En dépit des progrès accomplis ces dernières années, il reste encore beaucoup à faire.

Nous sommes également déterminés à améliorer la quote-part des pays en développement au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, en la portant au moins au niveau de la parité avec les pays développés. Nous appuyons l'examen global du calcul actuel des quotas du FMI, qui doit s'achever en janvier 2013, ainsi que l'examen général des quotas, qui doit s'achever en janvier 2014. Si la voix et la participation des pays en développement n'augmentent pas en importance, les institutions financières internationales ne jouiront pas de la légitimité et de l'efficacité nécessaires pour relever les défis pressants qui nous attendent.

Tout en respectant les mandats du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC, nous croyons qu'il importe de renforcer le rôle de l'ONU dans les domaines économique et financier. De par sa légitimité et son universalité, l'ONU occupe une place sans pareil dans les débats internationaux sur la réforme financière et la gouvernance économique en faveur du développement.

Enfin, le Brésil juge nécessaire de renforcer la réglementation du système financier afin d'éviter l'instabilité et la prise de risques excessive et d'assurer la prévisibilité des flux de capitaux internationaux. Dans une économie mondiale de plus en plus interdépendante, il est important que les politiques économiques nationales soient soumises à un examen mutuel afin d'atténuer les répercussions indésirables sur des pays tiers, ce qui pourrait provoquer des actions défensives et des réactions correspondantes. Alors que nous nous efforçons de promouvoir un relèvement de la crise durable et équilibré, il est indispensable d'accélérer la réforme des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux afin d'instaurer un régime plus inclusif qui profite à tous, notamment aux plus pauvres.

M^{me} Davidovich (Israël) (*parle en anglais*) : Israël se félicite de la tenue du cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement et apprécie les efforts déployés par le Président de l'Assemblée générale pour organiser cette réunion extrêmement importante.

Les problèmes économiques de ces dernières années se sont répercutés à travers le monde, mais c'est le monde en développement qui reste le plus vulnérable. Il ne devrait pas être seul à assumer ce fardeau. Le message de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) sur l'importance de la collaboration internationale n'a jamais été aussi pertinent. Les défis mondiaux appellent une réponse mondiale.

Israël est attaché à l'esprit du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha. Nous continuons d'intensifier nos efforts dans nombre de domaines ayant trait au financement du développement en partageant nos connaissances et nos ressources. Israël n'a cessé d'augmenter son aide publique au développement, dont une grande partie promeut le développement durable, notamment par le biais de programmes de renforcement des capacités humaines. Nous restons déterminés à atteindre au plus vite les objectifs fixés au niveau mondial. Ces dernières années, Israël a également augmenté sa contribution annuelle aux fonds et programmes des Nations Unies et est fier d'être membre du Conseil du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'année 2012 et membre du Conseil de l'UNICEF pour 2013.

Toutefois, les contributions financières ne sauraient être la seule façon de relever les défis associés au financement du développement. La

coopération pour le développement doit chercher à créer dans les pays en développement des conditions qui leur permettent d'attirer l'investissement et le financement. Nous devons disséminer la technologie, établir des partenariats et promouvoir le renforcement des capacités dans ces pays. Nous devons promouvoir des sources de financement novatrices. À cet égard, Israël a fait du microcrédit une partie importante de ses activités de développement et de formation. Le microcrédit joue un rôle critique lorsque le financement du crédit est limité. Il aide les entreprises à s'étendre. Il crée des emplois et aide à protéger les pays de l'incertitude des fluctuations économiques.

Israël s'acquiesce des engagements pris en matière de développement en partageant sa propre expérience dans ce domaine pour appliquer un savoir-faire créatif, des technologies novatrices et des solutions originales afin d'éliminer la pauvreté extrême et la faim. Nous partageons notre expertise avec des pays en développement partout dans le monde, en particulier dans les domaines de la gestion de l'eau, de l'agriculture, de la santé publique et du développement communautaire. Israël s'efforce également, tant au niveau intérieur que dans le cadre de son programme de développement, d'assurer un accès universel à la santé et à l'éducation, et de réaliser l'égalité entre les sexes.

Les activités de développement d'Israël dans le monde sont très diverses, se faisant notamment par le biais de partenariats bilatéraux, régionaux, multilatéraux et triangulaires dans l'ensemble du monde en développement. Nous sommes fiers de jouer un rôle actif dans un grand nombre d'organismes de l'ONU, et nous restons résolus à collaborer avec la communauté internationale pour veiller à ce que nos objectifs de développement, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, produisent de véritables résultats.

M. Bouchaara (Maroc) : Le Maroc s'associe aux déclarations faites par l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine et la République-Unie de Tanzanie au nom du Groupe des États d'Afrique.

Ma délégation est heureuse de participer à ce cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui se veut une contribution à l'effort de réflexion sur les moyens devant permettre une mise en œuvre efficace du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement.

À quelques années seulement de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement de cette année revêt une importance particulière, et de ce fait, il devrait contribuer à renforcer la volonté politique et l'engagement de la communauté internationale en faveur des objectifs de développement convenus au niveau international.

Au moment où nous tenons notre réunion, de grandes incertitudes planent toujours sur la reprise économique mondiale. Il est nécessaire de souligner à cet égard que les politiques destinées à corriger les déséquilibres provoqués par les crises financières et économiques doivent aller de pair avec les efforts visant à s'attaquer à leurs origines structurelles et profondes, et ce, dans le but de les anticiper, de les prévenir et de mettre en place un système de gouvernance économique mondiale qui soit favorable au développement.

L'interdépendance et l'interconnexion des économies font qu'un contexte international favorable est une condition nécessaire pour permettre aux pays en développement, notamment les pays africains et les pays les moins avancés (PMA), de réaliser une croissance soutenue et inclusive et de mobiliser les ressources nécessaires à leur développement.

Si des stratégies nationales de développement pour atteindre les OMD ont été mises en place, la question des moyens, notamment financiers, pour les mettre en œuvre reste entièrement posée, d'autant plus que les engagements pris au niveau international dans le domaine de l'aide publique au développement n'ont pas été honorés dans leur totalité. Il convient de noter dans ce cadre, qu'en plus de l'insuffisance observée au niveau de l'application de ces engagements, leur imprévisibilité a ajouté à la difficulté des pays à mettre en œuvre leurs politiques et stratégies de développement.

Une année après le Sommet sur les OMD, qui a appelé à une mobilisation internationale soutenue en faveur de ces objectifs et au renforcement du Partenariat mondial pour le développement, le rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des OMD de 2011 souligne que le rythme et l'ampleur des progrès en matière de partenariat mondial pour le développement constitue une source d'inquiétude, du fait notamment du ralentissement de l'augmentation des ressources allouées à l'aide

publique au développement pour la période 2011-2013, qui n'augmenteraient que de 2 % comparativement aux 8 % enregistrés dans les années précédentes.

Le Maroc, qui appelle à la mise en œuvre intégrale de tous les engagements pris en matière d'aide au développement, notamment l'engagement de consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement, appuie les initiatives visant à mettre en place des mécanismes innovants de financement dans le but de générer des ressources additionnelles pour le développement.

L'engagement des partenaires en faveur de l'Afrique doit être à la hauteur des défis posés au continent en matière de développement, d'autant plus que la crise alimentaire de 2007 et la crise financière et économique de 2008 ont exacerbé les incidences de la pauvreté. Les difficultés économiques et sociales provoquées par ces crises ont limité de manière significative la capacité des pays africains de financer leur développement économique et social. Par ailleurs, les promesses faites en matière d'aide publique au développement pour l'Afrique n'ont pas été honorées dans leur totalité.

À cet égard, ma délégation souligne l'importance de la mise en place d'un mécanisme efficace de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique, en tant qu'outil permettant de renforcer et de faciliter la concrétisation des engagements pris. L'expérience de la crise de 2008 a montré à quel point les PMA sont vulnérables aux chocs extérieurs, d'autant que cette crise a remis en cause plusieurs des acquis obtenus par ces pays en matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Une attention particulière doit donc être accordée à ces pays afin de les aider à développer la résilience nécessaire aux crises de différente nature auxquelles ils sont confrontés.

Les négociations commerciales au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se trouvent dans l'impasse. Pour permettre au commerce international de jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance et du développement, il est primordial que les négociations au sein de l'OMC, dans le cadre du Cycle de Doha, soient conclues dans les meilleurs délais possibles, et arrivent à des résultats qui consacrent la centralité du développement dans le système commercial multilatéral. Il est également nécessaire de renforcer la fonction de surveillance de l'économie mondiale, ce qui permettrait d'identifier les

risques à temps, afin d'éviter les conséquences désastreuses des crises financières et économiques, à l'exemple de celle de 2008.

Par ailleurs, l'Organisation des Nations Unies doit demeurer le forum principal pour le traitement intégré de la question du financement du développement. Convaincu de l'apport considérable de la coopération Sud-Sud aux efforts internationaux en matière de développement, le Maroc n'a cessé d'intensifier ses relations de coopération, en particulier avec les pays africains, aussi bien par le biais de mécanismes de coopération intergouvernementaux que par une implication poussée du secteur privé marocain dans des activités économiques au sein de notre continent.

Pour finir, je voudrais réitérer l'importance qu'accorde le Maroc à la question de la mise en œuvre complète et efficace des engagements internationaux en matière de financement du développement, qui constituent le socle nécessaire du partenariat mondial pour le développement.

M. Sinhaseni (Thaïlande) (*parle en anglais*) : La délégation thaïlandaise s'associe à la déclaration faite hier par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et à la déclaration faite par le représentant de l'Indonésie au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Alors que le monde est toujours enlisé dans la crise économique et financière actuelle, nous nous trouvons actuellement à trois petites années seulement de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La possibilité existe réellement, en outre, que de nombreux pays ne soient pas en mesure d'atteindre ces objectifs. Par ailleurs, la crise financière et économique continue d'exiger un très lourd tribut des plus pauvres et des plus vulnérables d'entre nous, en particulier les pays les moins avancés.

Il s'est écoulé près de 10 années depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, en 2002. Depuis, le monde a été confronté à une crise économique et financière, à une crise alimentaire, à la flambée des cours du pétrole, aux changements climatiques et à des catastrophes naturelles, au chômage des jeunes et, tout récemment, à la crise de la dette en Europe. Ces événements se sont conjugués pour changer radicalement le paysage économique et politique mondial par rapport à ce qu'il était il y a 10 ans à Monterrey. La question cruciale qui se pose, notamment, est de savoir comment faire pour que le Consensus de Monterrey reste adapté dans ces

nouvelles circonstances difficiles. Pour replacer le Consensus de Monterrey dans le contexte actuel, il peut être utile de faire le bilan des enseignements tirés et de s'en inspirer pour s'orienter et trouver la meilleure voie à suivre.

Ces 10 dernières années nous ont non seulement montré que les six grands thèmes mis en avant dans le Consensus de Monterrey étaient tous d'égale importance pour le développement, mais aussi qu'ils étaient complémentaires et que, si nous voulions obtenir les meilleurs résultats, nous ne devons pas les aborder séparément. Ils représentent les pièces du même puzzle que constitue le chemin d'une croissance ouverte à tous et du développement durable.

La Thaïlande, comme tant d'autres de ces miracles de l'Asie de l'Est que l'on prend souvent en exemple, a connu une forte croissance économique grâce à un modèle de croissance tourné vers l'exportation et à d'importants investissements étrangers directs. On ne saurait trop insister sur l'importance que revêtent pour le développement la mobilisation des ressources internationales et la promotion du commerce international. L'achèvement du Cycle de Doha s'est déjà trop fait attendre, et la Thaïlande appelle à le conclure rapidement, par un texte mettant l'accent sur le développement.

Si important que soit le commerce international, toutefois, la crise financière mondiale a également démontré qu'une dépendance excessive par rapport aux exportations vers l'étranger pouvait être source de vulnérabilité. Nous avons appris à nos dépens que les pays en développement ne pouvaient pas s'appuyer uniquement sur des facteurs extérieurs, comme les exportations et les investissements étrangers directs, pour stimuler le développement économique. Il faut renforcer le marché intérieur afin de protéger l'économie contre les chocs extérieurs. La mobilisation des ressources financières nationales autour du développement est une question qui mérite donc immédiatement toute notre attention.

Cependant, il faut également veiller, dans cette mobilisation, à distribuer les ressources financières équitablement entre tous, y compris les plus vulnérables de la société, afin de parvenir à une croissance plus équilibrée et partagée, ainsi qu'à une plus grande résilience de la population. Les politiques doivent viser, en particulier, à promouvoir l'emploi, un travail décent et l'investissement dans les structures de production.

Le Gouvernement thaïlandais accorde une grande importance à l'amélioration de l'accès aux financements, en particulier pour les secteurs les plus vulnérables de la société. D'expérience, nous avons pu voir que les initiatives visant des groupes spécifiques, comme les fonds villageois et les fonds destinés au développement des femmes, sont des outils intéressants qui permettent l'obtention de résultats ciblés en matière de développement, avec une participation directe et, partant, une pleine prise en charge de la population.

Les effets positifs de l'investissement direct peuvent être encore renforcés lorsque ces investissements s'accompagnent d'un transfert de technologies, d'un renforcement des capacités et de l'amélioration des compétences. L'investissement étranger direct doit donc être conjugué à une coopération financière et technique internationale aux fins du développement.

La coopération Nord-Sud comme la coopération Sud-Sud sont d'une importance cruciale pour le développement. À cet égard, la Thaïlande a prouvé son attachement au partenariat mondial en offrant une coopération technique à ses voisins dans ses domaines d'expertise, dont l'agriculture, la santé publique et le développement local, par le biais d'initiatives régionales, sous-régionales ou autres. La Thaïlande reconnaît et appuie également pleinement le rôle fondamental que joue la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement dans la promotion du renforcement des capacités et du transfert de technologies aux pays en développement. Nous espérons donc sincèrement que la treizième session à venir de la Conférence, qui aura lieu à Doha, aboutira à un résultat fructueux et permettra de relever les différents défis rencontrés dans notre effort pour axer la mondialisation sur le développement.

Bien que les apports d'investissements étrangers soient bénéfiques au développement, ils peuvent également être à double tranchant. Les flux de capitaux à court terme, qui sont très volatiles et à caractère spéculatif, constituent souvent une menace à la stabilité de l'économie nationale. Par conséquent, il est primordial de résoudre les problèmes systémiques fondamentaux. À cette fin, la Thaïlande plaide en faveur d'un rôle et d'une participation accrues des pays en développement dans les institutions de Bretton Woods. De telles réformes permettraient à ces institutions de préconiser des politiques mieux adaptées aux besoins des pays en développement et amélioreraient la manière dont ces institutions abordent

le développement. La Thaïlande prône également une coordination renforcée avec les accords régionaux afin qu'il y ait davantage de stabilité financière aux niveaux régional et mondial. Au nombre de ces accords régionaux figure notamment l'Initiative de Chiang Mai sur la multilatéralisation adoptée par l'ASEAN +3, une facilité multilatérale de swap de devises dont le but est de compléter les arrangements financiers internationaux existants.

Comme je l'ai déjà indiqué, il ne nous reste que trois ans avant l'échéance fixée pour la réalisation des OMD. Seuls des efforts mondiaux concertés, dans l'objectif commun d'un développement durable et d'une croissance sans exclusive, nous permettront d'atteindre les buts que nous nous sommes fixés. La Thaïlande estime qu'il est nécessaire de poursuivre activement le processus de suivi du Consensus de Monterrey, qui est indispensable pour que le financement du développement demeure pertinent et axé sur le développement pour tous.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Saint-Vincent-et-les Grenadines sait gré de l'occasion qui lui est donnée de prendre la parole dans le cadre du présent Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui est un événement extrêmement important. Nous nous associons pleinement aux déclarations faites par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et par le représentant de la Jamaïque au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Notre but collectif avec ce dialogue de haut niveau est d'évaluer l'état de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, et de déterminer les tâches qui restent à accomplir. Étant donné que le temps de parole qui nous est imparti ne permet à aucune délégation de traiter en détail de toutes les questions complexes et interdépendantes en rapport avec le financement du développement, je voudrais axer ma déclaration sur la mise en œuvre des engagements pris en matière de financement du développement.

Un pilier essentiel du Consensus de Monterrey de 2002 était que les pays développés devaient consacrer 0,7 % – un pourcentage plutôt modeste – de leur revenu national à l'aide publique au développement. La Déclaration de Doha de 2008 a réaffirmé cet engagement. La Conférence des Nations Unies de 2009 sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement a souligné qu'une

riposte efficace à la récession mondiale exigeait que les donateurs maintiennent et honorent d'urgence leurs engagements et objectifs en matière d'aide publique au développement bilatérale et multilatérale, notamment ceux pris à Monterrey, à Doha et à Gleneagles.

Nous devons également nous rappeler que l'idée de consacrer 0,7 % du revenu national à l'aide publique au développement n'est pas née à Monterrey. En 1970, l'Assemblée générale a adopté la résolution 2626 (XXV) intitulée « Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement ». Cette résolution prévoyait spécifiquement une cible de 0,7 % pour l'aide publique au développement, et cet objectif devait être atteint en 1975. Quelque 35 ans après l'expiration de cette échéance de 1975, la cible de 0,7 % n'a toujours pas été atteinte et elle est de plus en plus le symbole des faiblesses inhérentes à notre partenariat mondial pour le développement.

Où en sommes-nous aujourd'hui dans la mise en œuvre de ces engagements pris il y a des décennies? En 2010, d'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les pays développés n'ont consacré que 0,32 % de leur revenu à l'APD, soit moins de la moitié des 0,7 % promis. Pourtant, aujourd'hui, le versement de 46 % seulement de l'aide promise a été salué comme une réalisation positive. Ma délégation voudrait respectueusement s'inscrire en faux contre cette analyse. À l'exception des pays nordiques, qui, de manière louable, sont allés au-delà de leurs engagements en matière d'APD, aucun autre pays développé n'a atteint la cible fixée.

En outre, une grande partie des fonds comptabilisés par de nombreux pays au titre de l'APD n'a, au mieux, qu'un rapport indirect avec le développement. Ces décaissements sont motivés par des calculs purement politiques et sont utilisés comme un levier ou une cale – une carotte ou un bâton – pour poursuivre des objectifs et alliances géopolitiques plus larges qui n'ont pas grand-chose à voir avec les besoins et les priorités de développement. Quels que soient les mérites d'une telle assistance, il n'est pas honnête de la qualifier d'APD au regard de ce qui était envisagé par le Consensus de Monterrey ou la Déclaration de Doha.

Dans tous les cas, selon l'OCDE, en 2010, l'aide versée par les pays développés a été inférieure de plus de 19 milliards de dollars au montant révisé promis en 2005. En outre, les pays qui s'étaient engagés à verser une aide supplémentaire de 25 milliards de dollars à

l'Afrique sont restés très en deçà de cet objectif, avec un manque à gagner colossal de 14 milliards de dollars.

Ainsi, aussi bien en termes de pourcentage que de montant en dollars, force est de reconnaître que les États développés n'honorent pas leurs engagements annuels en matière d'APD, et que le manque à gagner s'élève à plusieurs milliards de dollars.

Le financement du développement n'atteindra pas ses cibles et objectifs tant que nous continuerons à considérer l'aide publique au développement comme une forme de charité discrétionnaire, faite par des donateurs altruistes en période d'excédent. L'APD n'est pas de la charité. Il s'agit d'un investissement dans la paix et la sécurité internationales, et d'un contrepoids nécessaire, quoiqu'insuffisant, aux inégalités systémiques du commerce et des flux de capitaux au niveau mondial, qui sont fondamentalement déséquilibrés et désavantagent de nombreux pays en développement, en particulier les petits États. Les pays en développement qui, dans leurs déclarations aujourd'hui, ont souligné l'écart énorme qui existe entre l'APD promise et l'APD fournie ne pointent personne du doigt et ne mentent pas. Nous rappelons tout simplement à nos partenaires les engagements qu'ils ont pris de longue date, sur lesquels nous comptons et dont nous attendons qu'ils soient respectés.

Un autre moyen de mettre l'accent sur la conceptualisation de l'APD est de procéder à des réformes approfondies de l'architecture financière mondiale et de renforcer l'influence des pays en développement dans la gouvernance mondiale. Aujourd'hui, on nous dit que le G-20 est le principal lieu de débat en matière de coopération économique. Malheureusement, aucun des membres du G-20 n'a besoin de l'APD pour son développement. Ce n'est donc pas étonnant que les préoccupations des bénéficiaires de l'aide ne soient pas suffisamment comprises et soient expédiées pendant les délibérations du G-20. L'Assemblée générale doit réaffirmer le rôle qui est le sien en matière de coopération économique, tel que prévu dans la Charte, et les pays en développement doivent continuer à réclamer de se faire mieux entendre dans les délibérations des institutions de Bretton Woods.

Il est toujours surprenant de voir que de nombreux États sont régulièrement capables de mobiliser tout d'un coup des milliards de dollars pour mener des guerres inutiles ou des interventions militaires unilatérales, comme par caprice, tandis que l'aide au

développement stagne en deçà des promesses faites et est soumise à diverses formes de comptabilité ingénieuse ou de slogans vides qui, au bout du compte, n'ont aucun effet sur les résultats nets des pays en développement.

La crise économique et financière mondiale n'est pas une excuse pour ne pas respecter les engagements pris en matière d'APD. D'ailleurs, le document final adopté par consensus à la Conférence des Nations Unies de 2009 sur la crise a souligné que la crise, en soi, faisait qu'il était indispensable d'atteindre d'urgence les cibles fixées. Depuis quatre décennies que les objectifs concertés servent de référence en matière d'APD, je n'ai jamais vu un cas où la cible à atteindre était déterminée en fonction de la croissance ou des excédents économiques. Nous ne devons pas essayer d'introduire aujourd'hui une condition qui n'a jamais existé. Dans un climat économique incertain où les flux de capitaux privés, les investissements directs étrangers et les envois de fonds sont naturellement stagnants ou en baisse, il est d'autant plus important de pouvoir compter sur une APD constante, prévisible et suffisante. Étant donné son histoire et le fait que la communauté s'est engagée de manière répétée et inconditionnelle à l'atteindre, la cible de 0,7 % doit être une clef de voûte inviolable du financement du développement. Il ne s'agit pas simplement d'une variable de plus, qui peut passer à la trappe en période d'austérité ou être confondue avec d'autres formes de financement du développement destinées à compléter, et non remplacer, l'aide déjà promise.

La sous-région des Caraïbes est en grande partie composée de petits États vulnérables à revenu intermédiaire et très endettés. Dans 5 des 14 États que compte la CARICOM, le rapport entre dette publique et produit national brut dépasse les 100 %; il est supérieur à 70 % dans 4 autres États de la Communauté. De nombreux pays empruntent simplement pour payer le service de la dette et les salaires, sans parler des efforts que nous déployons pour répondre à nos besoins urgents en matière de développement.

Le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Doha et le document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise économique mondiale soulignent tous que l'allègement de la dette est un élément essentiel pour des stratégies de développement efficaces. Néanmoins, la prédominance de pays dits à revenu intermédiaire dans la sous-région des Caraïbes a semble-t-il dissuadé des prêteurs internationaux et bilatéraux d'alléger la dette de ces pays de manière

significative. Une telle position est irraisonnée et, à terme, contre-productive. Bien que le fardeau de la dette des États membres de la CARICOM, pris séparément, risque d'atteindre des niveaux insoutenables et constitue un obstacle à leur développement, le montant de notre dette régionale, en dollars, est relativement faible. Le coût sera donc relativement faible pour les prêteurs acceptant de négocier un allègement de la dette avec les États de la CARICOM sur une base régionale. Il s'agit d'un moyen acceptable sur le plan éthique, prudent au niveau budgétaire et logique en termes de développement d'alléger le fardeau de la dette de plus en plus lourd dans notre région. Saint-Vincent-et-les Grenadines insiste sur la nécessité de prêter une attention urgente à cette question.

Enfin, Saint-Vincent-et-les Grenadines reconnaît et salue le rôle de plus en plus important joué par la coopération Sud-Sud dans la réalisation des objectifs de développement. Nous avons grandement bénéficié de cette coopération entre pays en développement et économies émergentes, en particulier afin d'investir dans le secteur social et les infrastructures. Nous soulignons toutefois que la coopération Sud-Sud se différencie des relations traditionnelles Nord-Sud ou donateur-bénéficiaire, et qu'elle n'exonère en aucun cas les partenaires issus du monde développé de leur obligation d'assumer leurs responsabilités au titre de l'aide publique au développement.

Nous savons gré de toutes les sources de financement du développement mises à disposition et apprécions les efforts déployés par tous nos partenaires de développement, notamment durant cette période d'instabilité économique accrue au niveau mondial, mais le fait est que le montant total de l'APD est bien inférieur au minimum requis ou promis. Pour paraphraser Bob Marley, la marmite du développement bouillonne peut-être, mais il n'y a pas assez à manger. Le développement a un coût, et tandis que de nombreux États font preuve d'une capacité certaine à revenir sur leurs engagements à fournir une aide, nos gouvernements, eux, ne peuvent se dédire de leur promesse d'œuvrer à un développement axé sur l'individu et au progrès de nos populations.

En cette période de récession économique mondiale, il faut s'employer non pas à retarder voire escamoter la concrétisation des promesses de financement du développement mais à accélérer et renforcer la mise en œuvre de ces engagements à aider ceux qui ne sont en rien responsables de la crise. Les

engagements pris doivent être tenus, et Monterrey et Doha n'auront eu aucune utilité si les idées qui les sous-tendaient sont revues ou réinterprétées au détriment constant des pays en développement.

Saint-Vincent-et-les Grenadines espère que le présent Dialogue de haut niveau donnera une occasion importante à tous les acteurs du partenariat mondial pour le développement de réaffirmer leur volonté de tenir sans délai les engagements déjà pris. Nous espérons qu'ils concrétiseront de toute urgence ces promesses qui n'ont que trop attendu.

M. Raza Bashir Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*): Nous remercions le Président d'avoir organisé ce dialogue important. Nous nous associons à la déclaration faite par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

À Monterrey, nous avons convenu que notre objectif est de lutter contre la pauvreté et d'atteindre une croissance soutenue à mesure que nous progressons vers un système économique mondial véritablement ouvert à tous et équitable. À Doha, nous avons réaffirmé toutes les dispositions du Consensus de Monterrey. À l'occasion de ce cinquième Dialogue de haut niveau consacré au suivi et à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, nous devons naturellement commencer par faire le bilan de la situation actuelle afin de déterminer de quelle manière les engagements pris à Monterrey et à Doha nous ont aidés à atteindre nos objectifs et ce qu'il reste à faire pour mettre en œuvre ce consensus dans son intégralité.

Depuis la Conférence de Monterrey, plusieurs pays en développement ont réalisé des progrès qui méritent d'être salués afin d'améliorer les conditions de vie des pauvres, de faire reculer l'analphabétisme, de réduire la mortalité infantile et de lutter contre les maladies. L'aide publique au développement (APD) est passée de 53 milliards de dollars en 2001 à 129 milliards de dollars en 2010. Le fardeau de la dette des pays très endettés a été allégé. Plusieurs pays en développement jouent un rôle croissant dans le commerce international et quelques-uns réussissent même à attirer les flux de capitaux internationaux. Le système des Nations Unies et les partenaires de développement ont grandement contribué à ces réalisations.

Néanmoins, ces progrès ont été moins nombreux que prévus et se sont avérés inégaux aussi bien à l'intérieur des pays en développement qu'entre eux.

Près de 925 millions de personnes souffraient de la faim en 2010. En 2009, quelque 8,1 millions d'enfants sont hélas morts avant d'atteindre l'âge de 5 ans. Plus de 2,6 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des services d'assainissement appropriés, et 828 millions de personnes vivent dans des bidonvilles. Il n'y a jamais eu autant de jeunes pauvres ou sans emploi qu'aujourd'hui.

En outre, les pays en développement n'ont pas tous bénéficié de la hausse de l'APD, des échanges commerciaux, de l'allègement de la dette et des flux de capitaux internationaux. Les investissements en Afrique se limitent au secteur des ressources naturelles et sont réservés à certains pays riches en matières premières. Les pays les moins avancés n'ont pas été en mesure d'accroître leur part dans les échanges mondiaux non pétroliers, une part qui plafonne à 0,33 % depuis l'adoption du Consensus de Monterrey. Non seulement le versement de l'APD n'a jamais correspondu aux engagements pris, mais il continue de concerner un nombre restreint de pays. Les montants sont essentiellement alloués à l'infrastructure sociale et aux services sociaux tandis que le développement des capacités de production dans les pays en développement continue de passer à la trappe. Un certain nombre de pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire demeurent exposés à un risque de surendettement grave.

Les gains acquis par plusieurs pays en développement ont été perdus à cause de la crise financière et économique mondiale actuelle. En outre, la hausse sans précédent des prix des produits alimentaires a eu des conséquences effroyables sur la vie de nombreuses personnes dans les pays en développement. L'insécurité énergétique et les changements climatiques n'ont fait qu'aggraver les problèmes de développement du monde en développement.

Mais bonne nouvelle, si nos besoins sont importants, nos ressources le sont plus encore. Nous disposons des connaissances, des ressources et des instruments nécessaires pour ouvrir la voie à un avenir meilleur pour les populations du monde en développement. Faire renaître l'esprit de Monterrey – un esprit de partenariat et de solidarité mondiaux – nous aiderait à rétablir la confiance dans notre capacité de répondre à l'urgence de la situation actuelle en matière de développement.

Il est indéniable que l'amélioration des conditions de vie de la population est avant tout une responsabilité nationale. Des politiques nationales de croissance axées sur les personnes et des structures de gouvernance poursuivant ces mêmes buts sont indispensables pour atteindre nos objectifs de développement. Une croissance économique soutenue et qui profite à tous et un développement durable ne peuvent être assurés sans de solides politiques socioéconomiques nationales et sans bonne gouvernance.

Le Pakistan, à l'instar de nombreux autres pays en développement, assume ses responsabilités à l'égard de sa population. Pour s'attaquer aux problèmes qui font obstacle à la croissance économique et au développement, le Gouvernement pakistanais a récemment adopté un cadre national de croissance économique axé sur quatre principaux facteurs de croissance. Premièrement, l'accent est mis sur l'efficacité des marchés, principalement grâce à la suppression des réglementations inutiles et des obstacles à l'entrée sur le marché. Deuxièmement, la priorité est donnée à un urbanisme qui favorise l'innovation, la création de liens et le commerce. Troisièmement, afin de régler le problème de l'emploi des jeunes, le cadre s'attache à fournir aux jeunes l'éducation et les compétences dont ils ont besoin. Quatrièmement, l'accent est mis sur la nécessité d'une meilleure gouvernance qui assure des services publics tels que la sécurité, l'état de droit, l'exécution des contrats et le respect des droits de propriété. L'innovation, l'entrepreneuriat et les marchés sont au centre de notre modèle de développement.

Les efforts nationaux de développement doivent être appuyés par un contexte économique international favorable. L'aide publique au développement est une source importante de financement. Nous nous étions félicités de l'engagement pris par la plupart des pays développés de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD. Nous comprenons que les difficultés économiques actuelles aient entraîné des restrictions budgétaires. Néanmoins, nous sommes d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il affirme que la réduction de l'aide ne va pas équilibrer les budgets, mais portera préjudice aux pauvres, qui sont les membres plus vulnérables de la famille humaine. Par conséquent, nous ne saurions trop insister sur la nécessité d'une aide publique au développement accrue et prévisible qui réponde aux priorités de développement des pays en développement.

Aujourd'hui plus que jamais, un partenariat solide entre le Nord et le Sud et une coopération Sud-Sud renforcée sont indispensables. Il est également impératif que les flux de capitaux internationaux, en particulier l'investissement direct étranger, soient encouragés pour bénéficier à un plus grand nombre de pays en développement. Les investissements directs étrangers doivent obéir aux exigences d'une croissance économique à long terme. Il est également crucial de régler de façon efficace la question des niveaux d'endettement insoutenables des pays en développement.

Nous pensons qu'il faut libérer le potentiel que le commerce offre pour le développement en parvenant rapidement à un accord sur un système commercial ouvert, fondé sur des règles et équitable. De même, il faut aider les pays en développement à améliorer leurs capacités d'exportation et à diversifier la gamme de produits qu'ils exportent. Les mécanismes innovants de financement du développement sont importants pour mobiliser des ressources supplémentaires à titre volontaire. Des idées comme celles consistant à lier droits de tirage spéciaux et financement du développement ou à taxer les transactions financières méritent d'être considérées.

Nous ne saurions surestimer la nécessité de mettre en place un système monétaire et financier international, ouvert, équitable et favorable au développement. Le droit des pays pauvres ou en développement à se faire entendre et à être représenté dans la prise de décisions économiques de portée mondiale doit être accru en s'appuyant sur le principe de l'équité, et non sur le critère de la puissance économique, pour faire en sorte que l'architecture économique mondiale soit ouverte à tous, transparente et soucieuse des besoins des démunis et des plus vulnérables.

Le Pakistan entend travailler avec la communauté internationale pour rattraper le retard pris dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et combler les lacunes actuelles afin de veiller à ce que nos efforts soient à la mesure de notre vision. Étant donné sa légitimité indéniable et son caractère représentatif, l'ONU devrait continuer à diriger nos efforts en faveur d'un esprit de partenariat véritable.

M. Rivard (Canada) : À l'occasion du Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement tenu récemment à Busan, en Corée, les chefs d'État et de gouvernement, les ministres et les

représentants ont souligné dans leur document final que le monde se trouvait à une étape charnière sur le plan du développement.

Selon les *Perspectives de l'économie mondiale* publiées par le Fonds monétaire international (FMI) en septembre 2011, l'activité économique mondiale est inégale et anémique, la confiance a connu un recul marqué et les risques que la situation se dégrade ne cessent de croître. Le FMI prévoit que la croissance mondiale ne sera que de 4 % en 2011 et 2012, une baisse par rapport à la croissance de plus de 5 % enregistrée en 2010. En 2011, le PIB réel devrait croître de 6,5 % dans les économies émergentes et en développement, mais de seulement 1,6 % dans les économies avancées. Selon ce rapport du FMI, si les hypothèses sur lesquelles reposent ces prévisions, comme la maîtrise de la crise financière européenne, ne se concrétisent pas, la croissance dans le monde entier accusera un recul encore plus important.

Le cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement se tient donc dans ce contexte et a pour objet de mettre en commun les points de vue des participants et de renouveler les efforts en vue d'atteindre les objectifs que la communauté internationale s'est fixés à Monterrey et à Doha.

Comme l'architecture actuelle complexe de la coopération pour le développement nécessite la participation d'un vaste éventail d'acteurs et de divers mécanismes, les participants au Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement ont convenu d'établir un nouveau partenariat mondial qui reflète la diversité et reconnaît les rôles particuliers que chacun des intervenants peut jouer pour appuyer le développement. Les participants ont reconnu que la situation économique et financière actuelle met en évidence l'interdépendance accrue de l'économie mondiale et l'importance d'adopter une démarche concertée à l'égard de la coopération internationale.

Les nombreux intervenants ont convenu de prendre des mesures concertées pour maximiser les retombées des diverses sources de financement mises en évidence dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Tous ont accepté de jouer un rôle actif dans le cadre d'un nouveau programme de développement plus universel et fondé sur des objectifs et des principes communs et sur des engagements différentiels.

(l'orateur poursuit en anglais)

La pauvreté et l'inégalité demeurent le principal défi qu'il nous faut relever. Comme il ne reste que quelques années avant la date butoir pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, l'urgence d'agir est encore plus cruciale. Dans le cadre des Conférences de Monterrey et de Doha, on a souligné l'importance capitale de mobiliser toutes les sources de financement du développement, tant aux échelles nationale qu'internationale, y compris l'investissement étranger direct et le financement privé, ainsi que d'examiner toutes les options, notamment celles d'emprunter des capitaux officiels et privés, de recourir à des initiatives et à des mécanismes d'allègement de la dette, de mettre en place des mécanismes de financement novateurs, de veiller à ce que le commerce joue pleinement son rôle et de faire en sorte que les donateurs respectent leurs engagements.

Aujourd'hui, l'aide au développement des gouvernements et des organisations internationales, qui constituait auparavant le principal moteur de la croissance économique dans les pays en développement, ne représente plus que 13 % des mouvements de capitaux vers les pays en développement, et ce, en raison de l'importance qu'ont acquis des sources comme le financement du secteur privé, les ressources nationales, les envois d'argent et les mouvements de capitaux. Parallèlement, on a assisté à une augmentation marquée du financement du développement provenant de sources autres que l'aide publique au développement. Comme l'a souligné le Secrétaire général à Busan, en 2010, les investissements étrangers directs ont représenté à eux seuls 574 milliards de dollars l'an dernier, soit plus de quatre fois l'ensemble de l'aide publique au développement.

Le développement constitue un élément clef du programme du G-20 convenu à Cannes pour le redressement mondial et l'investissement dans la croissance future. Il représente également un facteur déterminant dans la création des emplois nécessaires pour améliorer la qualité de vie des habitants de la planète. Les dirigeants se sont entendus sur un Plan d'action pour la croissance et l'emploi en vue de remédier à certaines fragilités à court terme et de renforcer les fondements de la croissance à moyen terme. Ils se sont aussi engagés à maximiser le potentiel de croissance et de résilience économique dans les pays en développement, en particulier dans les pays à faible revenu.

Ils ont souligné le rôle déterminant que joue l'aide publique au développement, mais ont convenu aussi qu'il serait nécessaire de trouver de nouvelles sources de financement à l'avenir pour répondre aux besoins en développement. Ils ont ainsi discuté des options proposées par M. Bill Gates, dont les suivantes : établir de nouveaux partenariats comme par exemple avec les pays du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), qui peuvent avoir une grande influence grâce à leur expérience et à leurs capacités techniques; mettre l'accent sur l'innovation, comme avec le soutien qu'accorde le Canada aux mécanismes de garantie de marché pour les vaccins antipneumococciques; et renforcer le rôle que joue le secteur privé en tant que principal moteur de la croissance économique. Les gouvernements du G-20 se sont engagés à contribuer à la mise en place des conditions requises pour que le secteur privé joue un rôle plus important, ce qui comprend la nécessité de mettre en place un environnement propice à la mobilisation du capital local.

À Cannes, les dirigeants du G-20 ont fermement indiqué qu'ils appuyaient la mobilisation des ressources nationales des pays en développement et leur gestion efficace en tant que principal moteur de développement.

La croissance économique durable généralisée, y compris la promotion d'échanges commerciaux accrus, est cruciale pour permettre aux pays en développement de réduire plus rapidement la pauvreté et de se développer sur le plan économique. À cette fin, le Canada poursuivra ses efforts en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, lesquels constituent notre feuille de route dans la lutte pour éliminer la pauvreté. Les défis économiques et financiers mondiaux viennent souligner le rôle fondamental et l'importance de la coopération financière et technique à l'échelle internationale pour le développement, en particulier en ce qui a trait à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Canada a respecté son engagement de doubler les fonds qu'il consacre à l'assistance internationale par rapport aux montants de 2001-2002, et les a ainsi fait passer à 5 milliards de dollars en 2010-2011. En outre, le Canada a respecté son engagement de doubler l'aide destinée à l'Afrique en 2008-2009, aide qu'il continue d'offrir depuis. Le Canada a aussi délié presque toute son aide, notamment toute son aide alimentaire. De plus, dans le cadre de ses efforts internationaux d'aide au développement, le Canada s'est fixé cinq priorités

thématiques, dont celle de stimuler la croissance économique durable, soit un objectif qui s'inscrit directement dans notre discussion d'aujourd'hui.

Le document final de Busan constitue le fondement solide d'un partenariat plus général fondé sur des principes et axé sur les résultats ainsi que sur l'appropriation des projets par les pays bénéficiaires. Le Canada exhorte tous les intervenants concernés par le développement à adopter les principes fondamentaux de coopération pour l'efficacité du développement mis en évidence au Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement tenu à Busan et à participer à un nouveau partenariat mondial afin que nous puissions faire front commun en vue d'éliminer la pauvreté.

Le Canada poursuivra ses efforts pour que son aide au développement demeure axée sur des objectifs de développement durable – soit des résultats réels, tangibles et mesurables – guidés par les priorités définies par nos pays partenaires, et ce à mesure que nous continuons de consolider notre programme sur l'efficacité de l'aide.

M. McLay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*): La Nouvelle-Zélande se réjouit de cette occasion de faire le point sur les efforts déployés pour atteindre les objectifs du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha, au cours de ce débat qui s'inscrit dans un contexte économique difficile. L'année dernière, notre préoccupation venait de ce que la reprise économique était fragile et inégale; cette année a dressé devant nous de nouveaux défis aux répercussions potentielles sur chacun et face auxquelles il faudra agir de façon décisive.

L'aide publique au développement (APD) joue un rôle important dans le financement du développement et les statistiques montrent qu'en 2010, les flux nets de l'APD en provenance des donateurs traditionnels ont atteint près de 129 milliards de dollars, ce qui est en termes réels le niveau le plus élevé jamais atteint. Même ainsi, l'APD est l'objet de pressions croissantes, ce qui signifie qu'il faut également mobiliser des ressources financières à partir d'un ensemble d'autres sources pour parvenir à une croissance économique durable, profitant à tous et équitable, promouvoir un développement durable et, surtout, éliminer la pauvreté.

D'autres flux, tels que les ressources nationales et les transferts de fonds, vont revêtir une importance encore plus grande. S'il existe des possibilités de compléter les mécanismes de financement traditionnels

par de nouveaux partenariats, particulièrement avec le secteur privé, nous devons continuer de chercher le meilleur moyen de tirer parti de tous les flux, existants ou potentiels. La question n'est pas tant le montant des fonds que la façon dont ils sont utilisés et les résultats de développement que nous escomptons obtenir grâce à ces fonds.

Il convient d'accorder une attention beaucoup plus grande à l'efficacité du développement et à la coordination des donateurs, et c'est pourquoi la Nouvelle-Zélande se félicite des résultats du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui s'est tenu la semaine dernière à Busan, en Corée. Nous notons en particulier l'adoption d'une perspective plus globale relativement aux différents aspects d'une coopération efficace en matière de développement. Ces résultats attestent une prise de conscience de la nécessité de moderniser, d'élargir et d'approfondir la coopération, ainsi que de nouer des partenariats mondiaux plus larges, qui englobent la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, de nouvelles formes de partenariat entre secteurs public et privé et d'autres voies de développement, tout en maintenant les traditionnelles relations Nord-Sud.

D'une manière générale, la Nouvelle-Zélande se félicite de la conception plus large, de principe, adoptée à Busan en matière de partenariats, une conception axée sur l'appropriation nationale et les résultats. Nous reconnaissons aussi qu'une coopération efficace en matière de développement doit aller au-delà du financement pour porter sur les grandes perspectives de développement associées au partage du savoir et aux différentes possibilités d'agir dans des domaines tels que le commerce, l'immigration et la fiscalité.

La Nouvelle-Zélande, qui préside actuellement le Forum des îles du Pacifique, est fermement déterminée à renforcer la coordination du développement dans notre région du Pacifique. Le Pacifique doit relever divers défis et d'importance en matière de développement et la Nouvelle-Zélande continuera d'assumer sa part de responsabilités afin de contribuer au financement dont ont besoin les pays des îles du Pacifique pour développer leur économie et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Notre appui au développement porte maintenant en particulier sur les initiatives permettant de renforcer le développement économique durable, et favorisant la création d'emplois et une prospérité accrue des populations, particulièrement au niveau de

l'infrastructure, de la pêche, de l'agriculture et du tourisme. Nous allons intensifier nos efforts pour mettre à contribution toutes les formes de financement et améliorer l'efficacité de notre action et de celle des partenaires de notre pays, en vue d'améliorer considérablement les résultats obtenus grâce à ces efforts collectifs. Nous saluons et soutenons le pacte du Forum des îles du Pacifique en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide, et notamment son mécanisme novateur d'examen par les pairs. Nous avons été ravis de l'accueil positif réservé à ce pacte à Busan.

La Nouvelle-Zélande pense que le commerce reste essentiel à la croissance et à la reprise économiques. L'une des mesures les plus efficaces pouvant être prise pour améliorer la situation des plus défavorisés dans le monde serait de mettre en place un cadre au sein duquel ils pourraient commercer plus efficacement, et partant, aspirer à un avenir meilleur. Il est clair que les négociation de Doha, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), connaissent des temps difficiles, mais il nous faut continuer d'œuvrer à la mise en place d'un environnement politique positif aux fins de l'aboutissement de ces négociations, lequel permettra une vraie réforme du commerce mondial, particulièrement dans des domaines clefs comme l'agriculture, comme l'a indiqué, au nom du Groupe des 77, le représentant de l'Argentine.

Nous nous joignons à ceux qui, comme le Népal, au nom des pays les moins avancés, et l'Union européenne, ont mis l'accent sur l'occasion qu'offre la réunion ministérielle de l'OMC prévue la semaine prochaine à Genève de réaffirmer notre attachement au système commercial multilatéral réglementé qui nous a été si précieux au cours des 60 dernières années pour préserver les flux commerciaux et juguler le protectionnisme, particulièrement en période de ralentissement économique.

La viabilité de la dette reste également une question clef qui concerne aussi bien, comme on a pu le voir, les pays développés que les pays en développement. La Nouvelle-Zélande est déterminée à poursuivre son action face à cette question, notamment en maintenant son financement aux pays pauvres très endettés et par le biais de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Nous relevons et saluons également les mesures prises à cet égard dans d'autres enceintes. Les engagements pris par le G-20 et les autres partenaires internationaux de continuer à mettre l'accent sur les résultats à atteindre en matière de développement, de s'abstenir de mesures

protectionnistes et de prendre des mesures pour promouvoir et faciliter le commerce et l'investissement sont tous essentiels à la reprise et au développement d'une résilience en prévision de nouvelles crises. Compte tenu du caractère mondial des problèmes économiques que nous rencontrons, le fait que le G-20 se montre disposé à consulter l'ensemble des Membres de l'Organisation des Nations Unies est d'autant plus apprécié que son importance est grande.

Nous exhortons toutes les parties concernées à souscrire aux principes fondamentaux d'une coopération efficace pour le développement, soulignés à Busan, et à participer au nouveau partenariat mondial qui doit en résulter. Il est dans l'intérêt de chacun d'optimiser l'impact des différentes sources de financement que nous avons envisagées à Monterrey et à Doha, pour que nous puissions progresser dans la réalisation de nos objectifs de développement collectifs. Tels sont les objectifs, et il nous incombe collectivement de faire qu'ils soient atteints.

M. Beck (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient en premier lieu à associer cette déclaration à celles faites par les représentants de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le Népal au nom des pays les moins avancés (PMA).

Ma délégation se félicite de la tenue de cet important Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. À l'instar de ceux qui ont pris la parole avant moi, nous estimons qu'il vient à point nommé, au regard de toutes les crises mondiales auxquelles nous sommes confrontés, y compris les changements climatiques et la crise financière croissante, et qui remettent en question beaucoup des objectifs sociaux et de développement que nous avons pris au niveau mondial sur la base d'un strict échéancier.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport et comme le représentant du Népal l'a déclaré, le fait est que de nombreux PMA n'atteindront pas les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, adopté dernièrement à Istanbul, dépasse l'horizon de 2015 et représente à lui seul un partenariat Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire. Le Programme d'action d'Istanbul vise à faire sortir 50 % des PMA de cette catégorie en l'espace de 10 ans. L'objectif est ambitieux mais réalisable si toutes les promesses d'appui international faites à la

Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés sont honorées et si les fonds nécessaires sont investis dans les secteurs productifs des économies des PMA. Malheureusement, le dernier Programme n'a permis qu'à trois PMA de quitter ce statut en 10 ans.

Ma délégation continue de croire que le monde peut vaincre la crise financière si nous apprenons tous à vivre selon nos moyens. Des fonds suffisants sont disponibles pour amener 800 millions de personnes, en particulier dans les 49 PMA, jusqu'à un point où elles pourront véritablement s'intégrer au système mondial. Nous devons veiller à ce que l'APD demeure non seulement prévisible, mais également suffisante pour permettre aux PMA de procéder aux transformations économiques nécessaires et favoriser leur essor économique.

Ceci signifie également que les fonds promis à Copenhague dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques doivent être gérés et distribués de manière transparente et responsable. Nous demeurons préoccupés par le fait que les négociations actuelles sur les changements climatiques donnent naissance à des mécanismes financiers qui ne sont que coquilles vides et ne sont pas dotés des fonds nécessaires pour devenir opérationnels. Nous voulons parler en particulier du Fonds de Copenhague pour le climat, qui vise à mobiliser 100 milliards de dollars d'ici à 2020. Selon nous, cette initiative est insuffisante et sous-estime considérablement le coût des mesures d'atténuation et d'adaptation que doivent endosser les pays en développement.

Il est également troublant de constater, à la lecture du rapport du Secrétaire général, que deux tiers de l'aide pour le commerce distribuée ne vont qu'à 10 PMA seulement. Ma délégation constate que cette tendance se retrouve jusque dans le cadre des fonds stratégiques de la Banque mondiale consacrés aux énergies renouvelables dans la perspective des changements climatiques. Cette situation qui crève les yeux porte atteinte à la crédibilité de la Banque. Elle ne changera que lorsque la voix des PMA et des petits États insulaires en développement sera entendue et qu'ils seront représentés. Il faudra également que soit clarifiée la question de l'allocation des fonds, y compris les guichets spéciaux à l'attention des PMA.

Le commerce demeure le moteur de la croissance. C'est un facteur déterminant pour l'élimination de la pauvreté et la création d'emplois. Comme l'a déclaré hier le représentant du Népal (voir A/66/PV.77), la part

des PMA dans le commerce mondial est malheureusement demeurée largement inférieure à 1 % depuis l'adoption du Consensus de Monterrey.

Nous sommes préoccupés par le manque de volonté qui existe de conclure le Cycle de Doha, alors que les PMA sont toujours exclus des dispositions de la Déclaration ministérielle de Hong Kong de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui visent à offrir un accès en franchise de droits et sans contingents à tous les produits et services en provenance des PMA. Les PMA appellent à la mise en œuvre d'une formule limitée comprenant une première série de résultats dans le cadre du Cycle de Doha, dont les négociations sont actuellement dans l'impasse. Nous espérons à cet égard que la Conférence ministérielle de l'OMC qui doit avoir lieu à Genève dans le courant du mois donnera des résultats favorables en amont de la Conférence de Doha en 2012.

Le renforcement des capacités de production est primordial pour l'édification d'une nation, en particulier dans les pays qui se relèvent d'un conflit, et le maintien de la paix. Les investissements dans le domaine du développement doivent demeurer au cœur de toute initiative de maintien de la paix ou de consolidation de la paix. À cet égard, le Groupe G7+ a préconisé, lors de la récente réunion sur la coordination de l'aide tenue en Corée, une meilleure coordination de l'aide dans les pays sortant d'un conflit.

Pour terminer, nous espérons que les recommandations issues de la présente réunion apporteront une contribution à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), qui doit avoir lieu l'année prochaine, afin que soient recensés les déficits de financement au sein des cadres de développement durable existants qui tiennent également compte de la situation particulière des PMA et des petits États insulaires en développement.

M. Müftüoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens, pour commencer, à remercier le Président de l'Assemblée générale, M. Al-Nasser, d'avoir convoqué ce cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, en soulignant que nous espérons que ce dialogue permettra de renforcer l'engagement des États Membres à l'égard du programme de développement de l'ONU.

Depuis le quatrième Dialogue de haut niveau se sont déroulées deux manifestations importantes : la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée

générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement et la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Les conséquences bénéfiques qu'elles ont eues sur les efforts de développement des pays les moins avancés et des pays en développement sont notables. La Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui a eu lieu en septembre 2010 dans cette même salle, a représenté, à l'échelle mondiale, un effort concerté de premier plan en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Son document final, qui comprend un programme d'action pour la réalisation des OMD d'ici à 2015, est le reflet d'un engagement renouvelé à cette fin. Le nombre important des promesses reçues à cette occasion a suscité de nouveaux espoirs. Il a permis de rappeler les besoins pressants des pays les moins avancés et des pays en développement dans le domaine du développement et d'accroître la sensibilisation en ce sens.

La Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Istanbul du 9 au 13 mai 2011, a mis en évidence l'importance de l'engagement en faveur du programme de développement de ces pays. La Déclaration et le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA) ont mis en avant les principes d'un partenariat mondial renouvelé et renforcé en faveur du développement des pays les moins avancés.

Néanmoins, en dépit des progrès notables accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement depuis l'adoption de ces documents et de l'accélération des efforts qu'ont permis ces manifestations, nous accusons toujours un retard par rapport aux objectifs fixés. Les progrès enregistrés ont été inégaux. D'autre part, les effets actuels de la crise financière et économique sont toujours lourdement ressentis, en particulier dans les PMA.

À l'approche de la date butoir pour la réalisation des OMD, nous devons tous ensemble recentrer nos efforts dans le domaine du développement, et en particulier sur l'aspect financier de la question. Avant tout, je tiens à souligner l'importance que revêt le Consensus de Monterrey, qui a débouché sur la conclusion d'un nouveau pacte entre les pays en développement et les pays développés. Je tiens à réaffirmer l'attachement de la Turquie au Consensus de Monterrey, à la mise en œuvre duquel l'Assemblée générale a souligné, dans sa résolution 65/314,

l'importance de la pleine participation de toutes les parties concernées. Il convient de préserver cet accord de partenariat mondial, de renforcer la participation à son processus de mise en œuvre, et d'adopter, tous, davantage de mesures concertées.

Nous devons concentrer nos efforts sur des moyens supplémentaires et novateurs de lutter contre les problèmes actuels dans le domaine du développement durable. Le commerce régional et international est un élément indispensable du développement. Dans cette perspective, il convient de développer les capacités commerciales des pays en développement et de leur offrir des conditions convenables sur le plan commercial.

Les entraves au libre échange doivent être réduites. Nous sommes convaincus qu'à titre d'outil complémentaire, la coopération Sud-Sud offre également un terrain fertile à l'augmentation des échanges commerciaux, en particulier au niveau régional, et ouvre la voie à la mise en commun des données d'expérience et des enseignements tirés.

La prise en mains nationale des programmes de développement est encore une autre dimension de la question. L'harmonisation des politiques nationales de développement avec les OMD est l'une des recettes du succès. Et il importe, au même degré que le renforcement des capacités commerciales et la prise en mains nationale, de renforcer et d'améliorer qualitativement l'aide au développement, en particulier l'aide publique au développement.

En sa qualité de pays donateur émergent, la Turquie honore ses engagements en matière d'aide. La mobilisation de l'aide nécessaire à la mise en place des infrastructures humaines et des capacités institutionnelles indispensables est une condition *sine qua non* du développement. C'est pourquoi il importe que la communauté internationale dans son ensemble s'acquitte de ses engagements. Nous estimons également que l'aide au développement doit aller à des activités génératrices d'emplois et au financement des activités des petites et moyennes entreprises.

Enfin, j'aimerais évoquer l'importance que revêtent les investissements étrangers directs dans la croissance à long terme et le développement durable. Nous nous devons de chercher comment renforcer la capacité des pays en développement d'attirer des investissements multinationaux.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendra à Rio en juin prochain, sera une occasion inappréciable de s'attaquer aux problèmes de développement qui se dressent devant nous. Dans l'optique du développement, nous devons, pour préparer la Conférence, adopter une approche novatrice et créative. Nous sommes d'avis que l'engagement de la société civile et du secteur privé est essentiel à son succès. Leurs contributions font partie intégrante des efforts nationaux, régionaux et internationaux. Nous sommes convaincus de la nécessité continue de la coopération et de la solidarité internationales pour le succès du développement. Recettes efficaces et mise en œuvre effective se complètent, et l'appui international est leur catalyseur.

Comme je l'ai souligné au début de ma déclaration, nous espérons que les délibérations de ce dialogue de haut niveau prépareront la voie à des progrès et renforceront les efforts que nous déployons pour réaliser les OMD.

M^{me} Morgan (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je tiens d'emblée à exprimer mes remerciements pour l'organisation du cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Le Mexique croit que le programme de financement du développement a marqué un jalon dans les activités de l'Organisation, car il identifie toutes les sources de financement dont nous disposons pour appuyer les efforts des pays en développement.

Tous les chapitres du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha revêtent la même importance; ils sont interdépendants et montrent notre engagement collectif en faveur du développement. Le programme de financement a fait la preuve de son utilité car il nous permet d'avoir une vision globale et holistique des défis auxquels nous sommes confrontés pour mobiliser les ressources nécessaires à la promotion du développement. À cet égard, nous nous félicitons de ce que dans la résolution facilitée par la délégation mexicaine, et qui sera adoptée par la Deuxième Commission de l'Assemblée générale pour assurer le suivi du Consensus de Monterrey, les États Membres aient décidé de mettre en œuvre le mandat de Doha.

Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion de souligner l'importance des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) pour le Dialogue de haut niveau. Le Mexique est convaincu que les programmes de

financement du développement et le développement durable sont inséparables et voit dans la Conférence de 2012 une excellente occasion de préserver une vision globale du développement dans ses trois dimensions : le financement, la soutenabilité et la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et du cadre de développement de l'après-2015. C'est pourquoi nous jugeons nécessaire de créer au plus vite les mécanismes appropriés pour organiser une conférence de suivi de Monterrey et Doha, laquelle doit tenir dûment compte des résultats que nous attendons de la Conférence de Rio +20 et doit impérativement être une étape vers le cadre de développement de l'après-2015.

Dans le contexte économique et financier actuel et précaire, la communauté internationale doit faire montre d'une vision intégrée du développement qui garantisse les gains déjà réalisés, assure une utilisation efficace et transparente des ressources et tienne compte des besoins particuliers des pays en développement, y compris les pays à revenu intermédiaire comme le Mexique et la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. À cet égard, mon pays se félicite du consensus réalisé à propos de la déclaration finale du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui s'est tenu récemment à Busan (République de Corée).

Au cours des trois prochaines années, le défi que le Mexique et d'autres pays en développement devront relever consistera à promouvoir des changements qui encouragent la production, la diversification, l'innovation, la compétitivité, la conservation des écosystèmes et une croissance soutenue à faible teneur en carbone. Le Mexique a réussi à croître dans la stabilité et à progresser dans la lutte contre la pauvreté, l'accès à des services de santé, la réduction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, et l'augmentation des zones naturelles protégées et reboisées. Tout ceci a permis à notre pays d'améliorer son indice de développement humain, de réaliser intégralement quatre au moins des objectifs du Millénaire pour le développement, et il peut envisager d'atteindre les autres d'ici à 2015. Toutefois, un des principaux défis à relever est la réduction continue des indices de pauvreté et de marginalisation, ainsi que le renforcement des mécanismes de protection sociale afin de protéger l'économie et la population contre les récessions et autres crises financières. La nécessité de progresser plus rapidement vers la soutenabilité est en corrélation étroite avec ces défis.

Le Mexique est disposé à poursuivre une réforme en profondeur de l'architecture du système financier international en l'axant davantage vers le développement, sur la base des principes de légitimité et de transparence, d'efficacité et de sécurité afin de répondre aux besoins de tous et d'établir également les mécanismes de contrôle, de réglementation et de responsabilisation nécessaires pour prévenir de nouvelles crises ou y répondre. Nous appuyons particulièrement les initiatives qui cherchent à intensifier le contrôle préventif du Fonds monétaire international, à achever sa réforme structurelle et augmenter la représentation et la participation des économies émergentes dans sa gouvernance.

En sa qualité de Président du G-20, le Mexique est déterminé à tenir compte des préoccupations des États non membres, des organisations multilatérales et régionales, des institutions financières internationales et de la société civile. Les activités d'information du Mexique seront fondées sur les principes d'ouverture, de respect, de pluralité, d'inclusion et de transparence. La collaboration avec d'autres organisations internationales, en particulier l'ONU et les institutions de Bretton Woods, sera cruciale.

Le Mexique reconnaît l'importance croissante de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, tout en reconnaissant qu'elles ne remplacent pas la coopération Nord-Sud mais la complètent. À cet égard, le Mexique joue un rôle double et polyvalent dans la coopération internationale pour le développement. À titre d'exemple, je citerai la création récente de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement, qui a pour mandat d'élaborer, financer, suivre et évaluer des programmes de coopération axés sur la promotion d'un développement humain durable et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Ce dialogue doit jeter les bases de la promotion d'une vision véritablement intégrée du développement dans toutes ses dimensions – économiques, sociales et environnementales. Le financement du développement, sous ses diverses formes, constitue une pièce clef et irremplaçable des efforts déployés au niveau national pour réaliser le développement et éliminer la pauvreté. Il faut donc axer nos efforts sur la promotion d'un développement inclusif et durable respectueux de la planète.

M. Biti (Zimbabwe) (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de prendre part aux délibérations de cette

réunion consacrée au financement du développement, un thème d'une grande importance pour un pays en développement comme le nôtre.

Le Zimbabwe souscrit aux déclarations faites par les représentants de la République-Unie de Tanzanie, de Sri Lanka et de l'Argentine au nom du Groupe des États d'Afrique, du Groupe des Quinze et du Groupe des 77 et de la Chine, respectivement. La présente rencontre arrive à point nommé, alors que le besoin d'examiner les solutions de financement qui s'offrent aux pays en développement se fait réellement sentir, sur fond de crise de la dette en Europe et de crise financière aux États-Unis d'Amérique.

Le Zimbabwe salue les engagements pris par les pays développés à l'appui du programme de développement des pays en développement tel qu'il est exposé dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha.

Le Zimbabwe, pour sa part, reste attaché à la mise en œuvre du programme d'action visant à la réalisation des objectifs des deux déclarations, et a mis en place des initiatives qui faciliteront cette mise en œuvre. Toutefois, les membres ici présents conviendront avec moi que la mise en œuvre des principes de ces déclarations est une tâche ardue, compte tenu des contraintes auxquelles se heurtent les pays, à commencer par les catastrophes naturelles, l'instabilité politique, les crises économiques mondiales et les crises de la dette de la zone euro, pour n'en citer que quelques-unes, et qui ont entraîné une réduction des apports financiers vers les pays en développement, ce qui, à son tour, constitue un problème majeur dans la perspective du développement durable.

Le surendettement ne fait qu'exacerber le problème. La dette de mon pays, par exemple, qui se monte à 7 milliards de dollars, l'empêche d'avoir accès à tout apport important, ce qui continuera d'être le cas tant que la question de la dette ne sera pas réglée.

Les investissements étrangers directs en Afrique ont également baissé, avec une contraction de 10 % qui les a ramenés à 55 milliards de dollars en 2010. Au Zimbabwe, cette baisse a été très significative, car après avoir culminé à environ 18 % du produit intérieur brut dans les années 80 puis 20 % dans les années 90, ils sont tombés à 1,1 % seulement du PIB entre 2000 et 2010. En 2011, le chiffre correspondant sera de 125 millions de dollars.

Le Zimbabwe enregistre également une baisse de l'aide au développement, passée de plus de 800 millions de dollars en 2009 à 618 millions en 2010, et à seulement 350 millions en 2011. Cette baisse n'est pas propre au Zimbabwe, car l'ensemble de l'Afrique est confrontée au même dilemme, qui découle principalement de la crise mondiale.

Cela devient par conséquent un impératif, en même temps que de la simple prudence, de se tourner davantage, comme le stipule le Consensus de Monterrey, vers ses propres ressources nationales pour financer son développement. C'est devenu encore plus important compte tenu des obstacles qui entravent la mobilisation des ressources internationales. Il s'ensuit que les pays en développement doivent adopter des stratégies plus agressives afin de mobiliser des ressources au plan national.

Ces stratégies comprennent les réformes fiscales, le développement et l'expansion des marchés financiers ainsi que l'encouragement de l'épargne. Face à la pénurie de ressources, nous avons adopté au Zimbabwe une politique consistant à ne « manger que ce que nous tuons ». Strictement parlant, nous parlons de prévisions de trésorerie.

Afin de stimuler les ressources nationales, nous procédons également à une réforme de notre administration fiscale et mettons actuellement la dernière main à une nouvelle loi sur l'impôt sur le revenu. Nos réformes comprennent une révision de la législation et des initiatives visant à fiscaliser l'économie et à automatiser les procédures de l'administration fiscale. Nous revoyons également actuellement la taxation des industries extractives, en particulier l'industrie minière, en vue d'optimiser les bénéfices générés par les ressources minérales du pays. Il est également crucial d'améliorer la transparence et la responsabilisation en matière de gestion des ressources minérales, ce sur quoi nous travaillons également actuellement.

Puisque les pays en développement mettent en œuvre des mesures leur permettant de mobiliser les ressources nationales, nous demandons aux pays développés de compléter ces efforts en veillant à ce que, dans l'exécution de leur programme de développement, ils n'exploitent pas les pays en développement. En d'autres termes, nous les appelons également à la transparence et au respect du principe de responsabilité dans leurs relations avec les pays en développement, ce qui permettra d'améliorer la

cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux dans l'intérêt du développement.

M. Ntwaagae (Botswana) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le représentant de la République-Unie de Tanzanie au nom du Groupe des États d'Afrique, et par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Ma délégation félicite le Président d'avoir convoqué ce dialogue de haut niveau, qui nous permet de concentrer notre programme sur la question majeure du financement du développement. Nous souhaitons également remercier le Secrétaire général de ses deux rapports (A/66/329 et A/66/334), qui contiennent des observations très perspicaces et des recommandations clefs sur le sujet à l'examen. Ma délégation appuie sans réserve un grand nombre de ces recommandations.

Dans son rapport publié sous la cote A/66/329 et intitulé « Suivi et mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement », le Secrétaire général souligne l'importance des financements aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la création de davantage de débouchés, ainsi que la nécessité cruciale d'œuvrer diligemment à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en dépit d'obstacles majeurs tels que l'implacable crise financière et économique mondiale, l'incertitude sur les marchés mondiaux et l'instabilité des prix.

Le rapport souligne en outre combien la création de recettes publiques importe en tant que composante essentielle de la mobilisation des ressources internes destinées au processus de développement. Parmi les autres possibilités de financements internes, on peut citer le renforcement des facteurs institutionnels nationaux, en élargissant par exemple l'assiette fiscale. Le rapport invite les gouvernements à mettre en place des cadres réglementaires et politiques permettant au secteur privé d'apporter sa contribution en tant que principal moteur de la croissance, de l'emploi, de l'investissement et de l'innovation.

Nous notons également que les investissements étrangers directs, le commerce et l'investissement, l'aide internationale au développement, l'appui technique multilatéral et le renforcement des capacités jouent un rôle essentiel en contribuant au financement du développement et à la progression de tous les objectifs de développement. Les pays en

développement comme le mien continuent d'apprécier cet appui.

À cet égard, mon gouvernement s'efforce de mettre en place les cadres de politique socioéconomique nécessaires, y compris des caractéristiques de risque favorables, et de gérer prudemment les ressources naturelles limitées du pays, afin de faire croître l'économie et d'améliorer la qualité de vie de ses concitoyens. Cela a permis d'obtenir un certain nombre d'indicateurs socioéconomiques positifs, y compris une croissance économique modeste d'environ 5,5 %.

Malgré les conditions mises en place au niveau national en faveur des investissements, il devient évident que la concentration des investissements directs étrangers dans certains pays en développement au cours des 10 dernières années empêche des pays comme le mien d'attirer un montant suffisant d'investissements directs étrangers pour stimuler une croissance soutenue et diversifier leur économie.

Il est en outre inquiétant de constater que même le fonds de ressources non traditionnelles de financement du développement, comme l'explique le rapport du Secrétaire général intitulé « Mécanismes innovants de financement du développement » (A/66/334), n'atteint pas la majorité des pays en développement.

Même s'il part d'une bonne intention, le barème des contributions aux mécanismes innovants de financement du développement dans le secteur de la santé, en particulier s'agissant du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, est encore très modeste comparé au volume total des ressources qui sont nécessaires pour influencer de façon optimale sur les stratégies mondiales d'intervention.

De toute évidence, il est nécessaire d'élargir le champ des bénéficiaires afin que tous les pays en développement puissent accéder, à différents stades de développement, aux mécanismes favorables de financement nécessaires à leur développement. Nous n'insinuons absolument pas qu'il doive y avoir un changement d'orientation dans le financement du développement. Il faut plutôt prendre également en considération tous les pays qui se débattent encore dans la moitié inférieure de l'échelle du développement, où, dans le cas de mon pays, 20,7 % de la population vit encore en-dessous du seuil de pauvreté. Cette situation est aggravée par le fardeau des maladies, notamment par le VIH/sida.

Nous estimons que les recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général (A/66/220) intitulé « Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire » constituent une bonne base pour étendre la fourniture de l'aide à tout un ensemble de pays qui demeurent confrontés à des défis énormes en matière de développement, tels que l'extrême pauvreté, le chômage et le sous-développement.

Ma délégation souscrit sans réserve aux conclusions figurant dans le rapport du Secrétaire général. Un passage signale d'ailleurs de manière pertinente que plusieurs donateurs bilatéraux réduisent ou suppriment les contributions qu'ils versent pour l'aide au développement en faveur des pays à revenu intermédiaire. Dès lors, il est primordial que l'ONU renforce son aide à ces pays afin de faire en sorte qu'ils puissent véritablement surmonter leurs problèmes de développement, préserver les acquis qu'ils ont obtenus et que la réduction de l'assistance financière ne nuise pas à leur développement.

D'autre part, l'aide au développement fournie est bien en deçà des attentes et des engagements. Il convient de noter que le ratio net de l'aide publique au développement par rapport au revenu national brut de la plupart des grands donateurs reste inférieur à la cible de 0,7 % fixée par les Nations Unies, à l'exception de quelques pays comme le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. Ces pays ont tous dépassé cette cible et nous les remercions sincèrement de leur appui. Nous prions donc instamment les autres partenaires développés de suivre cet exemple et d'intensifier leurs efforts pour honorer leurs obligations, engagements et promesses dans ce domaine.

Nous espérons donc que ce cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement permettra de susciter un fort regain de mobilisation dans la perspective de la réunion de suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement de 2002, qui se tiendra en 2013.

M^{me} Ojiambo (Kenya) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Président de l'Assemblée générale de nous donner la possibilité de prendre la parole. Je le remercie également d'avoir organisé ce dialogue de haut niveau fort opportun, afin d'examiner l'importante question du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, de leur mise en œuvre et des activités qui restent à entreprendre. Nous

estimons que ce débat est une excellente occasion d'évaluer le chemin parcouru dans la mise en œuvre du Consensus et de la Déclaration.

La délégation kényane s'associe aux déclarations faites par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant de la République-Unie de Tanzanie au nom du Groupe des États d'Afrique.

Le Kenya est l'un des pays africains les plus durement frappés par la récente crise économique et financière mondiale, qui a mis en exergue certaines des faiblesses du fonctionnement de l'économie mondiale et la nécessité de réformer sans tarder l'architecture commerciale et financière mondiale. La crise a également eu des conséquences désastreuses sur le commerce, les investissements et la croissance au niveau mondial. Pour le Kenya, et pour l'Afrique dans son ensemble, elle risque d'anéantir les progrès accomplis en matière de performance et de gestion économiques.

L'expérience kényane montre que divers événements extérieurs et souvent imprévus continuent à faire obstacle aux tentatives de la communauté mondiale de parvenir au développement économique pour tous. Au nombre de ces événements figurent notamment les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et la crise économique mondiale, qui ont conduit à la baisse et à l'instabilité de plusieurs marchés financiers clés. Le Kenya insiste sur le fait que la combinaison de ces éléments risque d'annihiler les progrès réalisés en matière de financement du développement.

Le Kenya réaffirme que la mise en œuvre du Consensus de Monterrey a été lente et que les progrès dans la réalisation des objectifs qu'il contient demeurent limités. Certes, il y a eu des avancées en matière d'allègement de la dette et dans une certaine mesure, en ce qui concerne l'aide publique au développement, mais il est également vrai que les tendances en matière de flux de capitaux étrangers et de commerce international sont plutôt décevantes. Les pays africains sont confrontés à une baisse des recettes à l'exportation, des investissements, des taux de croissance, des envois de fonds et des flux d'investissements directs étrangers, ce qui limite leur capacité d'honorer les engagements pris à Monterrey.

Le Consensus de Monterrey réaffirme l'importance de la mobilisation des ressources nationales grâce à l'impôt, qui représente la principale

source de financement national au Kenya et dans la plupart des États africains, mais les efforts dans ce domaine ont été freinés par les limites de la capacité contributive. Il convient de rappeler que la capacité contributive dépend principalement du revenu par habitant, du volume des échanges commerciaux, de la production du secteur agricole et d'autres secteurs importants de l'économie.

L'épargne nationale joue aussi un rôle essentiel dans l'investissement. Toutefois, il faut se souvenir que les niveaux d'épargne nationale dans de nombreux pays en développement restent bas, surtout en raison de facteurs exogènes. Cette situation entrave considérablement la croissance économique. Nous n'avons pas encore trouvé les moyens d'accroître l'épargne nationale et de l'investir dans des secteurs socialement productifs, dans le contexte de défis nouveaux et émergents telles la sécheresse qui a récemment frappé la corne de l'Afrique et la crise humanitaire qui l'a suivie. En dépit de ces difficultés, le Kenya a continué de chercher des sources innovantes de financement.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur le Forum mondial de 2011 sur l'économie de la diaspora, qui a eu lieu il y a quelques jours. Cet événement a été coprésidé par le Président de l'Assemblée générale et le Bénin. À cette occasion, ma délégation, ainsi que celles du Bénin, de l'Inde, de l'Ukraine et des Philippines, a fait référence au projet de résolution sur le financement du développement présenté par le Groupe des 77 et de la Chine, qui reconnaît le rôle important que joue l'économie de la diaspora mondiale dans les flux de capitaux mondiaux. Comme nous l'avons dit, le Kenya continue de s'efforcer de trouver de nouvelles sources de financement pour compléter l'aide au développement traditionnelle.

Pour financer un certain nombre de projets d'infrastructure importants, le Gouvernement kényan a récemment mobilisé l'épargne de ses nationaux vivant à l'étranger grâce à l'émission pour la première fois d'obligations d'une durée de 12 ans à l'intention de la diaspora. Sans ignorer les possibilités offertes par les envois de fonds en provenance de la diaspora et d'autres sources innovantes de financement du développement, je dois souligner que celles-ci ne peuvent et ne doivent remplacer ou faire oublier les accords et obligations financiers en vigueur.

On ne peut nier le rôle indispensable des flux de capitaux internationaux dans les investissements, la technologie et la croissance économique dans de nombreux pays en développement. L'investissement direct étranger est devenu une des sources de financement du développement les plus importantes. Pourtant, les flux nets d'investissement direct étranger vers le continent sont en baisse ou stagnent et se concentrent principalement dans les industries extractives.

Le Kenya a créé un climat favorable aux investissements et invite les investisseurs potentiels à saisir cette occasion pour investir dans son économie diversifiée, et en particulier dans les domaines permettant de créer des emplois décents, de favoriser le transfert des connaissances et de renforcer les capacités locales.

L'aide publique au développement demeure une source importante de financement du développement. Même si les données disponibles pour 2009 indiquent que certains pays ont tenu leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement, il faut tout de même accélérer la concrétisation des engagements qui n'ont pas encore été honorés. À cet égard, le Kenya souligne qu'il faut d'urgence accroître l'efficacité de l'aide en prêtant une attention particulière à sa qualité, à son montant et à son versement en temps voulu.

Je voudrais m'arrêter brièvement sur la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Le Kenya continue d'appuyer les efforts déployés par l'Organisation mondiale du commerce pour promouvoir et renforcer un système d'échanges commerciaux multilatéral fondé sur des règles, ainsi que les réformes lancées par cette organisation. Nous insistons sur le fait que pour garantir la viabilité du système commercial multilatéral, aujourd'hui et sur le long terme, ce processus doit reposer sur un leadership politique de qualité, ainsi que sur le pragmatisme, l'esprit de compromis et le réalisme.

À cet égard, le Kenya réaffirme son attachement à ce que le Cycle de négociations commerciales de Doha soit mené à bonne fin. La conclusion de ces négociations est le plus important objectif de développement économique que le monde doit s'employer à atteindre. En effet, ces pourparlers sont dans l'impasse depuis près d'une décennie et les pays en développement, particulièrement en Afrique, sont

ceux qui en souffrent le plus. Nous insistons donc sur le fait que l'incapacité de mener à bien le Cycle de Doha continue de barrer notre seule voie d'accès au commerce international. Il nous faut tous reconnaître que si les pays les plus riches et les plus puissants ont les moyens de trouver de nouveaux débouchés commerciaux, les pays en développement, eux, n'ont pas cette possibilité. La seule voie que nous pouvons suivre en matière de commerce international est la voie multilatérale. En conséquence, le Kenya appelle les parties à régler toutes les questions qui se posent de longue date, en particulier les désaccords sur l'accès au marché agricole et non agricole, ainsi que la question du protectionnisme commercial et autres, afin de mener rapidement à bien ces négociations. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer alors que les pays en développement font de plus en plus les frais de cette impasse persistante.

Pour terminer, le Kenya tient à indiquer que, compte tenu de toutes ces difficultés en matière de financement du développement, il est impossible d'atteindre d'ici à 2015 les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous réaffirmons donc qu'un plus grand engagement politique est nécessaire pour appliquer tous les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans le domaine du financement du développement.

M. Andrianarivelo-Razafy (Madagascar) : Madagascar se réjouit de la tenue de ce dialogue de haut niveau consacré au financement du développement et en particulier à l'état de mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha. Cette question est plus que jamais d'actualité, surtout en ces périodes de troubles pour l'économie mondiale et à l'approche de 2015, date fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

D'emblée, Madagascar s'associe à la déclaration faite par l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, à celle prononcée par le Népal au nom des pays les moins avancés (PMA), et à celle prononcée par la République-Unie de Tanzanie au nom du Groupe des États d'Afrique.

La mobilisation des ressources financières, tant nationales qu'internationales, est cruciale pour la réalisation des objectifs de développement internationalement concertés, y compris les OMD. Pour que les résultats acquis soient pérennes, il nous faut des

financements suffisants, stables et prévisibles. Cependant, avec les crises actuelles, nous notons une tendance à une démission des pays développés partenaires et à une propension à délaissier l'aide au développement. Face à cette réaction de repli des pays développés, nous, les pays en développement, ne nous dérobons pas à notre responsabilité. Nous avons conscience que nous devons compter en premier lieu sur notre propre force. Néanmoins nous réclamons de l'aide. En effet, sans aide, nos efforts ne seront que vains, surtout dans le contexte difficile où nous nous trouvons actuellement avec les nombreux défis auxquels nous devons faire face.

Depuis quelques années, Madagascar a décidé de prendre son destin en main et a entrepris de vastes réformes institutionnelles et économiques en vue de promouvoir une meilleure gouvernance. Grâce à l'annulation de la dette extérieure dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et aux progrès enregistrés dans l'amélioration des ressources fiscales, l'environnement macroéconomique malgache était des plus favorables. Les performances du secteur agricole, du tourisme et des industries minières ont permis d'obtenir des taux de croissance supérieurs à 5 % par an en moyenne depuis 2004.

Cette embellie a permis au Gouvernement malgache de mettre en œuvre des politiques de développement et de lutte contre la pauvreté en faveur des plus démunis. Madagascar a enregistré des avancées significatives dans l'atteinte des OMD, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé. Malgré les résultats concrets obtenus dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement, ces acquis sont menacés par les difficultés rencontrées par l'État dans la recherche de financement en vue de la pérennisation de ces projets. Les crises mondiales successives et, notamment, la persistance de la crise financière mondiale, ajoutées à la crise politique qui a secoué Madagascar ont conduit à la baisse des financements extérieurs et à la baisse des investissements étrangers directs, plongeant ainsi la population dans une situation de précarité et de pauvreté avancées.

Au niveau national, la baisse des recettes fiscales, conjuguée à l'augmentation des dépenses publiques pour les mesures urgentes afin de soulager la population, n'est pas favorable aux politiques de développement mises en place. En somme, à l'instar de nombre des pays les moins avancés, Madagascar subit de plein fouet les retombées de ces crises dont elle n'est

pas responsable. Aussi en appelons-nous aux pays partenaires pour qu'ils respectent leurs engagements en ce qui concerne l'aide au développement, principale source de financement du développement dans les PMA. Le rapport du Secrétaire général sur cette question indique une progression de la part de l'aide publique au développement allouée aux PMA. Cependant, elle est encore loin des objectifs fixés de 0,15 à 0,20 % du produit national brut d'ici à 2015.

En cette période difficile, la solidarité et la coopération internationales devraient être renforcées. Dans cette perspective la coopération Sud-Sud doit être soutenue pour qu'elle soit un vrai levier de développement. Toutefois, elle ne devrait en aucune manière se substituer à la coopération Nord-Sud.

Le commerce international est le principal moteur du développement. Malheureusement, le retour du protectionnisme dans les marchés des pays développés pèse lourd sur les pays les moins avancés déjà non compétitifs et marginalisés.

Devant l'impasse du Cycle de négociations multilatérales de Doha, des mesures rapides s'imposent pour les pays les plus vulnérables. Il faut accélérer la mise en œuvre des dispositions de la Déclaration ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce adoptée à Hong Kong concernant l'accès en franchise et hors quota pour tous les produits originaires des pays les moins avancés. L'aide au commerce doit cibler les pays qui en ont le plus besoin.

La recherche de financements innovants stables et prévisibles requiert une politique globale impliquant toutes les parties prenantes de la société, tant privées que publiques et à tous les niveaux.

Il y a une forte potentialité en matière de mobilisation des ressources mais comme cela a bien été indiqué au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, tenu à Busan, il faut s'assurer que les différents modes de financement du développement et les diverses formes de coopération aient un effet catalytique sur le développement.

Par ailleurs, la réforme de l'architecture et du système financiers internationaux doit être accélérée pour que la voix des pays pauvres soit entendue et leurs situations prises en compte.

Je me permets de saisir cette occasion pour faire le point des dernières évolutions du processus de sortie de crise à Madagascar. La mise en place des institutions de la transition prévues par la feuille de route signée

par les parties politiques malgaches est en très bonne voie, avec la participation des principaux protagonistes. Le Gouvernement d'union nationale est déjà à pied d'œuvre dans la préparation des prochaines élections, le parlement de la transition est constitué avec la nomination des membres du Congrès de la transition et du Conseil supérieur de la transition. Madagascar a plus que jamais besoin du soutien de la communauté internationale pour que les acquis de ces dernières années ne soient pas anéantis.

M. Escalona Ojeda (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Nous nous félicitons particulièrement de la tenue de cette cinquième session du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui est une question capitale pour les pays du Sud.

Nous réaffirmons que la crise est plus profonde qu'il y a un an, qu'il s'agit d'une crise mondiale, économique, financière, environnementale, énergétique et alimentaire qui touche aux fondements mêmes du monde contemporain. C'est aussi une crise de l'ONU, qui voit sa légitimité perdre du terrain dans un monde en état de guerre permanente et marqué par la faim, les épidémies, les changements climatiques, la sécheresse, les inondations, les tremblements de terre, les tsunamis, et autres catastrophes. Le tableau est encore plus sombre quand on sait que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se déroule en ce moment à Durban, ne se dirige pas vers un accord.

L'issue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio +20, est elle aussi un point d'interrogation. De la même façon que le destin du Protocole de Kyoto se joue à Durban, à Rio +20, c'est tout le cadre juridique ayant jusqu'ici protégé à peu près la planète des processus de destruction qui sera en jeu. Or les processus de destruction actuellement en marche ne feront que s'aggraver si le modèle d'économie verte prônant une commercialisation généralisée de la nature est adopté.

Comment peut-on parler de financement du développement dans un tel contexte, où ce qui a été construit hier peut être détruit le lendemain par la guerre, un tremblement de terre ou autre? Les débats se succèdent, mais le financement du développement ne cesse de reculer et les engagements pris par les pays développés ne sont pas tenus. Le résultat est que nous

manquons de capitaux alors que parallèlement on assiste à des processus effrénés d'accumulation de plus en plus grande de capital.

Le rôle des banques dans l'économie et la relation qu'elles entretiennent avec l'économie réelle se sont radicalement transformés. Les banques sont aujourd'hui des institutions dont la principale fonction n'est plus d'orienter l'épargne vers l'investissement productif, mais vers la spéculation financière, qu'elle concerne les actions, les obligations, l'énergie, les denrées alimentaires, les terres, la diversité biologique ou autre. Des milliards de bénéficiaires sont délogés sans qu'il soit produit la moindre chose.

Tant qu'on ne prendra pas des mesures pour changer la structure et les objectifs des institutions bancaires, et qu'on ne les obligera pas à financer des activités comme l'agriculture et l'industrie, il sera difficile de trouver des solutions pour le financement du développement. Non seulement les banques ont soumis l'économie réelle traditionnelle, telle que l'industrie et l'agriculture, au diktat des marchés financiers mais elles l'ont également transformée. Par exemple, le secteur de l'agriculture obéit désormais aux exigences de l'agriculture transgénique, contrôlée par de grands monopoles transnationaux qui ruinent l'économie rurale et les petits et moyens producteurs, polluent la terre et détruisent les graines traditionnelles pour obtenir le monopole de la production des aliments que nous consommons et en fixer le prix. La souveraineté alimentaire, l'alimentation en tant que droit de l'homme et le financement du développement de l'agriculture pour nos populations sont impossibles. Le résultat est que de toute évidence, il est plus rentable de financer ces processus de monopole que l'élimination de la pauvreté ou l'adaptation des pays du Sud aux changements climatiques.

Dans le modèle de mondialisation néolibérale, l'éducation, la santé, le travail et autres biens sociaux ne sont pas des droits de l'homme. Par conséquent, le droit au développement qui englobe les droits précités n'existe pas. Le seul développement viable est celui qui découle de la concurrence sur le marché. Ceci a pour corollaire que le développement en tant que droit ne peut être financé, ce qui est un autre des obstacles auxquels se heurte le financement du développement.

Les représentants des pays développés affirment que la récession les empêche de financer le développement, mais la récession est provoquée par les politiques procycliques financées, entre autres, par les

coupes budgétaires, les licenciements en masse de travailleurs et la réduction des dépenses sociales. Tout cela nous mène à la pauvreté et non au développement. Dans ce processus de récession, les agences de notation jouent un rôle prépondérant dans l'effondrement des pays. Mais qui est là pour évaluer ces agences de notation, qui, de façon si irresponsable, jugent l'économie de tel ou tel pays, et font en sorte que des banquiers de Goldman Sachs, anciens membres de la Commission trilatérale, occupent des postes clefs du pouvoir?

En Europe, un pays a pris une autre direction. Rejetant la recette néolibérale, il s'est sorti de la récession et a pris le chemin d'une croissance durable. Pourquoi ne prenons-nous pas en considération les expériences des pays qui, sur différents continents, ont choisi une autre voie que celle de la mondialisation néolibérale et sont en marche vers la justice, l'équité et l'inclusion sociale? Le monde universitaire ainsi que diverses expériences ont mis en évidence le fiasco des politiques néolibérales. Or aujourd'hui, dans un acte d'impuissance totale, ces politiques tant soumises aux aléas sont érigées en normes constitutionnelles, ce qui prolonge la récession et perpétue la spéculation financière et le règne de Goldman Sachs.

Sans liquidités, il est extrêmement difficile pour le Sud d'éliminer la pauvreté, de s'adapter aux changements climatiques et d'atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour progresser, l'une des solutions serait que le Sud puisse acquérir une autonomie financière, budgétaire et monétaire. La Banque du Sud, le Système unique de compensation régional (SUCRE), la coopération solidaire et le commerce équitable sont autant de politiques qui permettent de consolider la souveraineté et l'indépendance et d'éliminer la pauvreté.

M. Cabactulan (Philippines) (*parle en anglais*) : Les Philippines s'associent aux déclarations faites par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant de l'Indonésie au nom de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est.

Ma délégation se félicite de la convocation du cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. En effet, comme beaucoup d'autres délégations l'ont déclaré, la convocation de ce dialogue est on ne peut plus opportune à l'heure où nous nous

rapprochons de l'échéance de 2015 pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En outre, le thème retenu reflète l'urgence qu'il y a d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Pour ce qui est des thèmes retenus pour les tables rondes des parties prenantes, ma délégation tient à faire brièvement quelques observations sur les diverses questions qui ont été ou seront abordées.

Concernant le sujet de la première table ronde, « La réforme du système monétaire et financier international et ses conséquences pour le développement », nous tenons encore une fois à insister sur le fait que l'Organisation des Nations Unies, en tant que seule instance mondiale universelle et jouissant d'une légitimité incontestée, doit continuer de jouer un rôle central dans la réforme actuelle du dispositif de gouvernance mondiale, notamment du système financier et monétaire international. Bien évidemment, d'autres parties concernées peuvent entreprendre des efforts pour réformer le système, mais ces efforts doivent accepter et intégrer le fait que l'Organisation des Nations Unies est le principal moteur de ce processus.

S'agissant du sujet de la deuxième table ronde, « L'impact de la crise financière et économique actuelle sur l'investissement direct étranger et les autres apports de capitaux privés, la dette extérieure et le commerce international », nous tenons à nous associer encore une fois à l'appel international en faveur d'un système commercial multilatéral équitable, ouvert, non discriminatoire et basé sur des règles, et de la conclusion le plus rapidement possible du Cycle de négociations de Doha. Les pays développés doivent faire preuve de davantage de souplesse pour que nous puissions sortir de l'impasse actuelle et que l'issue des négociations soit équitable et à même d'amener la reprise économique et le développement durable.

Nous savons que du fait de la crise financière et économique actuelle, les pays auront de plus en plus tendance à prendre des mesures protectionnistes, et que le monde développé sera tenté de réduire les flux d'aide vers les pays en développement. Mais cela ne fera que créer des problèmes encore plus grands pour nous tous. Même si, au niveau local, de telles mesures peuvent s'avérer politiquement avantageuses, elles ne feraient qu'aggraver les difficultés des pays en développement. En fin de compte, le monde tout entier n'aurait plus aucun moyen de parvenir au développement durable.

Les mesures protectionnistes, en nous dressant les uns contre les autres, ne nous mettront pas sur la voie du développement durable, chemin que nous devons suivre ensemble main dans la main.

Les débats de la troisième table ronde porteront, eux, sur « Le rôle de la coopération financière et technique au service du développement, et notamment des sources novatrices de financement du développement, dans la mobilisation des ressources financières nationales et internationales pour le développement ». À cet égard, nous prenons note du rapport du Secrétaire général (A/66/329), qui indique que le rapport net aide publique au développement/revenu national brut de nombreux grands donateurs demeure inférieur à l'objectif de 0,7 % fixé par l'Organisation des Nations Unies. Bien que les montants ont augmenté, il nous faut exhorter les pays développés, à l'approche de l'échéance de 2015, à tenir leurs engagements en matière d'aide publique en développement, conformément au Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement et au Programme d'action d'Istanbul.

En ce qui concerne les sources novatrices de financement du développement, les Philippines voudraient revenir sur le Forum mondial de 2011 sur l'économie de la diaspora qui s'est tenu récemment et au cours duquel les Philippines et plusieurs autres pays ayant un grand nombre de ressortissants employés à l'étranger ont partagé leurs expériences s'agissant d'intégrer leurs ressortissants à l'étranger dans leurs plans nationaux de développement. Nous espérons que la communauté mondiale reconnaîtra le rôle important que la diaspora joue dans l'économie mondiale, notamment pour ce qui est des flux internationaux de capitaux, et prendra conscience des liens économiques qui pourraient être établis entre pays d'accueil et pays d'origine de la diaspora.

Aux Philippines, nous avons lancé notre propre version d'obligations émises à l'intention de la diaspora, que nous appelons « obligations pour les travailleurs à l'étranger » et qui représente une source innovante de financement du développement. De cette façon, nous répondons également à l'appel du Consensus de Monterrey en faveur de la réduction des coûts des transferts de fonds des migrants et de la création de possibilités d'investissement au service du développement.

Les Philippines ont aussi été le premier pays à lancer, voici une décennie, l'idée de convertir la dette en capital. Et il y a 20 ans, nous avons déjà été les premiers à suggérer d'annuler la dette contre la mise en œuvre de programmes au profit des enfants. Même si nous continuons d'encourager ces idées, nous réaffirmons que tous les pays en développement doivent bénéficier d'une réduction de la dette et que la viabilité de la dette doit tenir compte de la réalisation des OMD. Nous continuerons donc de plaider en faveur d'arrangements « dette contre OMD ».

Nous devons prendre conscience du fait que la communauté internationale sera loin de tenir la promesse du Consensus de Monterrey si nous perdons de vue la nécessité d'adopter une approche globale qui garantisse la cohérence et la continuité de l'aide au développement et de l'assistance monétaire, financière et commerciale internationale en appui au développement. Nous devons donc nous efforcer de tirer véritablement le meilleur parti des liens entre l'Organisation des Nations Unies, ses fonds et programmes, ses activités opérationnelles, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, qui, ensemble, forment le cœur de la gouvernance mondiale. De cette façon, nous pourrions être unis dans l'action, comme nous l'avons été pour préparer le Sommet de Monterrey et son Consensus. Nous devons être unis dans l'action pour que le financement du développement, surtout dans les pays en développement, puisse être vraiment un outil vivant au service de l'élimination de la pauvreté et du développement durable.

En conclusion, je tiens à remercier une nouvelle fois le Président de l'Assemblée générale et les organisateurs de cette manifestation et à les assurer que les Philippines feront tout leur possible pour que le présent Dialogue de haut niveau soit un nouveau jalon sur la voie de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre du Dialogue de haut niveau.

Avant de lever la séance, je rappelle à tous les représentants que le dialogue interactif informel se tiendra de 15 heures à 17 h 45 dans la salle de conférence 4, immédiatement suivi d'une brève séance plénière de clôture, dans la même salle.

La séance est levée à 12 h 35.